

## GEOGRAPHIE du MORVAN

### I- RELIEF et STRUCTURE

#### A- Limites et paysages

- 1- Limites
- 2- Les paysages : les formes élémentaires
- 3- Le groupement des formes : les régions du Morvan Nivernais

#### B- La structure

- 1- L'histoire géologique
- 2- Les roches
- 3- La tectonique

#### C- L'évolution morphologique

- 1- La surface post-hercynienne
- 2- L'évolution du Morvan
- 3- Les conceptions
- 4- Les traits de détail

### II- Le CLIMAT, les EAUX, les SOLS et la VEGETATION

#### A- Le climat

#### B- Les eaux

- 1- Les eaux du Morvan
- 2- Les lacs artificiels

#### C- La végétation et les sols

- 1- Les sols
- 2- Landes et forêts
- 3- Cultures et prairies

### III- La POPULATION

(les migrations vers Paris)

IV- L'AGRICULTURE et la VIE RURALE

L'HABITAT et les PAYSAGES RURAUX

A- L'habitat

B- Les paysages

C- Formation et évolution des paysages ruraux

Les CONDITIONS de l'EXPLOITATION AGRICOLE

A- La propriété

B- L'exploitation

C- Les hommes et les équipements

L'ECONOMIE AGRICOLE

A- La forêt : annexe de l'économie agricole ?

B- Les systèmes de culture

C- Les cultures

D- L'élevage

Les ACTIVITES RURALES non AGRICOLES : le TOURISME

A- Les ruraux non paysans

B- Le tourisme : les centres d'intérêt

C- Les types de tourisme et la fréquentation touristique

V- L'INDUSTRIE

A- La tradition industrielle

B- L'industrie actuelle

C- Problèmes et perspectives

VI - La vie de relations et les villes

- Les communications

A - Les routes

B - les chemins de fer

C - les autres moyens de transport

- L'armature et les fonctions urbaines

A - La fonction commerciale

B - Les services

C - Les types de villes et l'organisation de l'espace

- Conclusion

## G E O G R A P H I E   d u   M O R V A N

\* \* \* \* \*

### I- La STRUCTURE et le RELIEF

\*\*\*\*\*

Le Morvan est un pays de pentes, circonstance peu favorable à la grande culture, à la vie de relations et à la vitalité urbaine.

### A- LIMITES et PAYSAGES

\*\*\*\*\*

#### 1- Les LIMITES

Le Morvan, dont le nom viendrait d'une étymologie celtique "montagne noire", se caractérise comme une zone montagneuse et boisée. Longtemps, les limites ont paru indécises. Le Morvan ayant une réputation fâcheuse de pauvreté, personne ne voulait en être. Aujourd'hui la mode serait plutôt inverse, à la faveur du nouveau mythe des espaces naturels. En réalité, les limites sont parfaitement claires, du moins du côté occidental. Le Morvan cristallin entre en contact avec le Nivernais sédimentaire le long d'une faille (ou d'un escalier de failles) nord-sud qu'on suit par Bazoches, Lormes, Cervon, Saint-Péreuse, Saint-Honoré et Rémyilly. En un point seulement, le célèbre Mont-Vigne (428 m, commune de Pouques-Lormes), on passe de plain pied des calcaires jurassiques au socle. Au nord, la limite occidentale est marquée par le ru de Bazoches ; au sud, la faille bordière donne un escarpement ("de ligne de faille", c'est-à-dire dû à l'érosion différentielle) qui domine de 100 à 200 m le bassin de Corbigny, puis le Bazois excavés dans le lias principalement marneux. On remarquera toutefois que l'escarpement principal peut se trouver un peu décalé à l'est par rapport à la faille qui marque le contact entre les terrains anciens et les terrains sédimentaires ; au sud de Saint-Honoré par exemple, les sables tertiaires s'avancent sur le socle jusqu'au château de la Montagne à 328 m. En réalité, il y a souvent plusieurs failles parallèles disposées en gradins, et ce n'est pas toujours celle qui marque exactement le contact qui a rejoué.

La limite méridionale est moins assurée. Vers la haute vallée de l'Alène, les collines de Luzy sont sculptées dans le même matériel cristallin et font transition avec le Charolais granitique ; mais les altitudes se tiennent vers 300-450 m, la vigne commence à apparaître ; aussi admet-on généralement que tout ce pays en contre-bas du Haut-Morvan (400 m de dénivellation par rapport au Beuvray) forme une petite région à part ; on parle parfois de Morvan d'en bas.

## 2- Les PAYSAGES : les FORMES ELEMENTAIRES

Les formes adoucies, les vallonnements répétés à l'infini prédominent, qui n'excluent pas des formes plus vigoureuses : gorges, escarpements rectilignes, hauts sommets.

a) Les plateaux l'emportent surtout au nord et au nord-est, hors du département de la Nièvre. Au nord, le glacis de l'Avallonnais s'élève doucement et très régulièrement vers le sud, de 300 à 450 m environ, depuis le parallèle d'Avallon jusqu'à celui d'Empury et les abords du réservoir du Crescent (dont la forme géométrique s'explique par la rencontre d'une faille sud-nord qui guide le Chalaux et d'une faille est-ouest qui guide la Cure). Cette pénéplaine régulière, qui n'est autre que la surface post-hercynienne, forme par exemple la forêt au Duc, dans le département de l'Yonne. Le relief le plus notable est celui des vallées profondément incisées de la Cure, du Chalaux, du Cousin en aval du lac de Saint-Agnan. Au nord-est, des plateaux étagés constituent la région de Saulieu, mais la Nièvre n'est concernée que pour une toute petite partie.

b) Des plateaux bosselés aux formes confuses occupent parfois une assez grande étendue, comme celui, vers 500-600 m, qui s'inscrit dans un quadrilatère dont les sommets seraient approximativement Montsauche, Dun-les-Places, Brassy, Ouroux. Des moutonnements de collines, dont les formes en "demi-oranges" évoquent parfois une morphologie tropicale, séparées par des vallonnements, semblent décourager l'analyse ; pourtant, on finit par distinguer des étagements assez nets, et quelques lignes directrices.

c) Des escarpements rectilignes, le plus souvent nord-sud, se suivent parfois nettement : ainsi les hauteurs vers 600 m sur la rive gauche du Chalaux, depuis l'ouest du réservoir de Chaumeçon jusqu'aux abords d'Ouroux ; l'alignement, également nord-sud, qu'on suit par le mont Recou (654 m), Montsauche, l'ouest des Settons, le mont Moré (702 m) ; l'escarpement nord-sud à l'ouest du Ternin, jalonné par Fétigny (Côte-d'Or), Moux, Ménessaire, à regard est, dont le commandement est de 120-140 m (691 m au mont Moux, 540-550 m sur les plateaux orientaux de part et d'autre du Ternin). On citera également l'alignement nord-nord-est - sud-sud-ouest mont Genièvre (637 m) - Vieille Montagne (556 m), à l'est de Saint-Honoré, ou encore l'alignement Préneley (855 m) - Mont Toulour, et beaucoup d'autres. Certains de ces escarpements correspondent à des versants de vallées dont la direction, rectiligne, paraît guidée par des failles ; d'autres sont sans nul doute dûs directement à des failles, indépendamment de l'hydrographie : ainsi l'escarpement de Moux.

d) Les hauts sommets s'individualisent nettement dans le Morvan centre-sud : le Bois-du-Roi ou Haut-Folin, 902 m, dans une encoche de la Saône-et-Loire ; le Préneley, 855 m : le mont Beuvray, 821 m. Cependant, si les vallées qui les entourent sont vigoureusement creusées, les sommets sont souvent aplanis, formés d'une sorte de table haut perchée, inclinée vers le nord (Haut-Folin) ou le nord-ouest (Beuvray), ce qui explique leur intérêt stratégique : surtout dans le cas du Beuvray -l'ancien oppidum de Bibracte- qui domine de plus de 300 m le bas-pays méridional. Il faut vraisemblablement raccorder ces sommets, quitte à faire intervenir quelques failles, aux blocs des forêts d'Anost et de la Gravelle.

e) Les "cuvettes" sont une originalité du Morvan. Il s'agit de formes topographiques curieuses ; d'altitude variable, généralement quadrangulaires, elles se présentent sous l'aspect de bassins au fond bosselé, avec de grands lobes de plaine, encadrés par des collines qui les dominent de 50 à 100 m. Ce ne sont pas des dépressions fermées, mais l'indécision du drainage est remarquable : de petits cours d'eau coulent dans plusieurs directions, la faiblesse des pentes explique la présence de terrains marécageux colonisés par les joncs. Les principales cuvettes, plus ou moins bien venues, se situent dans le Haut-Morvan vers Château-Chinon et dans le Morvan occidental : ce sont celles des Settons, d'Anost, d'Arleuf, de Corancy, de Chaumard, de Montreuillon, de Fâchin, de Sermages et de Villapourçon. Il est vraisemblable que ces cuvettes sont au départ d'origine tectonique, mais que leur déblaiement a été préparé par une altération profonde de la roche, granitique ou autre, sous climat tropical, à l'ère tertiaire. Des formes de détail assez comparables sont les ouches, petites dépressions fertiles ou marécageuses. Le granite du Morvan est souvent décomposé superficiellement en arènes qui forment un manteau sableux ou sablo-argileux perméable au-dessus de la roche saine. L'eau qui s'infiltré imbibe celui-ci, et ressort en de nombreuses sources de faible débit, aux eaux acides, bactériologiquement pures mais teintées (de couleur brune) par le fer et les matières humiques, donnant naissance à des "mouilles".

f) Aux vallées évasées s'opposent les vallées encaissées où la largeur du fond plat n'excède pas quelques mètres ou quelques dizaines de mètres. L'encaissement de la Cure atteint 200 m au confluent du ruisseau de Saint-Marc, celui de l'Yonne à l'est de Château-Chinon dépasse 250 m. Les dénivellations sont encore supérieures dans la région des hauts sommets : 250 m dans les gorges de la Canche, près de 400 m pour la haute vallée de la Roche par rapport au sommet du Beuvray. Dans ce secteur, la vigueur de l'érosion s'explique aisément par celle du soulèvement, à proximité de niveaux de base déprimés : 300 m pour le bassin d'Autun, 200 m pour la Loire à Decize.

### 3- Le GROUPEMENT des FORMES : les REGIONS du MORVAN NIVERNAIS

Les limites et les caractéristiques des sous-régions sont assez peu nettes, si bien qu'il y a presque autant de subdivisions proposées que d'auteurs s'étant occupés du Morvan ! Les zones les mieux délimitées sont le glacis avallonnais, les plateaux de Saulieu, et les collines de Luzy.

Une distinction classique oppose un Haut et un Bas-Morvan, ce dernier évidemment moins élevé et moins montagnard. Levainville propose comme frontière entre les deux une ligne brisée imaginaire qu'on suivrait approximativement par Saint-Agnan, Saint-Brisson, Montsauche, Château-Chinon, Moulins-Engilbert, Villapourçon, Chiddes, Millay, Saint-Léger-sous-Beuvray. Cependant Mme Beaujeu-Garnier estime que cette délimitation ne permet pas d'individualiser de véritables régions morphologiques. Et de fait, on ne voit guère d'unité autre qu'altimétrique qui permettrait de réunir dans un même ensemble le glacis avallonnais, les plateaux à l'est de Moulins-Engilbert et les collines de Luzy. Mais les régions morphologiques (un "Morvan pourri" caractérisé par l'épaisseur des arènes et l'empâtement des formes ; un "Morvan troué" qui se signale par l'abondance des cuvettes ; un Morvan des hauts sommets) n'ont pas non plus de frontières très précises.

Pour s'en tenir aux traits d'ensemble, le Morvan s'élève du nord au sud depuis la région d'Avallon jusqu'à une ligne approximative Villapourçon-Préneley-Glux, en avant de laquelle surgissent encore les hauts bastions du mont Genièvre, de la Vieille-Montagne, du Beuvray et du mont Touleur, qui tombent sur le pays de Luzy à hauteur d'une ligne Semelay-Chiddes. La forme générale est donc celle d'un demi-horst encadré sur trois côtés (à l'ouest, au sud et à l'est) par des failles, qui plonge en pente douce vers le nord, sous la Terre-Plaine d'Avallon. Mais des gradins élèvent également les altitudes d'ouest en est (au moins dans le Nièvre), et la montée nord-sud n'est rien moins que régulière. Aussi propose-t-on finalement de distinguer quatre sous-régions principales :

- un Morvan centre-nord, dans un large rayon autour du lac des Settons,
- un Morvan du centre-sud ou des hauts sommets,
- la bordure occidentale,
- le Morvan d'en bas, ou pays de Luzy.

#### a) Le Morvan centre-nord

Les limites approximatives seraient :

- au nord, une ligne Saint-Martin-du-Puy - Saint-Agnan, qui sépare cette zone du glacis avallonnais ;
- à l'est, le Cousin supérieur, puis l'escarpement de faille de Moux ;
- au sud, une ligne Ménessaire - Lavault-de-Frétoy - Château-Chinon ;
- à l'ouest, une ligne Château-Chinon - lac de Pannecière - ligne de

partage des eaux entre le Chalaux et les affluents et sous-affluents directs de l'Yonne (du barrage de Pannecièrre par le signal de Montreçon 624 m).

Les éléments morphologiques principaux sont les suivants :

- des vallées sud-nord encaissées, comme l'axe ruisseau de Bridier - Cure, en aval du saut de Gouloux, dont l'orientation trahit sans doute la présence d'une faille ;

- des escarpements dissymétriques, comme celui qu'on suit sur la rive gauche du ruisseau de Saint-Marc ;

- le plateau bosselé déjà signalé entre Montsauche, Dun-les-Places et Brassy ;

- la cuvette des Settons, à 580 m d'altitude, autrefois occupée par une plaine marécageuse.

La plus grande partie de cette région correspond au Morvan pourri, aux reliefs mous, empâtés d'arènes, où Mme Beaujeu-Garnier veut voir la conservation de très vieilles topographies éogènes (de la première moitié du tertiaire). Une arénisation aussi intense en effet n'a pu s'effectuer que sous un climat tropical ; c'est ce même climat ancien qui explique la présence épisodique de poches d'argiles kaoliniques.

#### b) Les hauts sommets du centre-sud

Au nord de la route Château-Chinon - Autun, le bloc de la forêt d'Anost s'élève jusqu'à 787 m vers l'est-sud-est, avant de tomber sur la cuvette d'Anost (420-500 m). Du côté sud, il est séparé du gros pàté du Bois du Roi par la cuvette d'Arleuf, vers 580 m. Au sud d'Arleuf, le bloc Montarnu - Bois du Roi, partagé entre la Nièvre et la Saône-et-Loire, s'élève également vers le sud-est, et tombe abruptement sur la région de Saint-Prix et de la vallée du Méchet.

Au sud de Château-Chinon, le bloc de la Gravelle a la même orientation ; les altitudes maxima (818 m) sont au sud-est, proches de la retombée de ce grand élément de plateau sur la cuvette de Villapourçon (380-470 m). Le mont Préneley (855 m) bien individualisé, n'en est qu'un avant-poste détaché par un vallon affluent de l'Yonne naissante. Une faille orientée ouest-sud-ouest - est-nord-est passe-t-elle par le Puits, l'Echenault, Saint-Prix, qui aurait légèrement abaissé le Beuvray par rapport au Préneley ? Ou est-ce simplement l'érosion plus vigoureuse, à proximité d'un niveau de base très déprimé, qui a abaissé celui-là d'une trentaine de mètres par rapport à celui-ci ? De toute façon, c'est bien une faille vigoureuse qui a surélevé le Beuvray de 300 m au moins par rapport au pays de Luzy et de Poil, et c'est probablement la tectonique aussi qui exhausse ce célèbre sommet de 200 m par rapport à ceux de l'ouest, tels que le mont Genièvre, la forêt de Châtillon et le mont Touleur.

L'alignement mont Genièvre - Vieille Montagne correspond aussi probablement à un horst étroit relevé vers le nord, où le raccord, par-delà la vallée de la Dragne, n'est pas évident avec le bloc de la Gravelle, plus élevé. Quoi qu'il en soit, une faille grossièrement ouest-est doit passer à peu près à hauteur de Sémelay et de Chiddes, avant de s'infléchir au nord-est ; elle interrompt brutalement le Haut-Morvan. Celui-ci est une ligne de partage des eaux. Au nord du Préneley et de la Gravelle, les rivières appartiennent au bassin de la Seine ; à l'ouest, elles se dirigent vers la Loire par l'Aron ; au sud-est, elles rejoignent l'Arroux, qui les porte finalement au même fleuve.

### c) La bordure occidentale

Elle s'identifie, pour une part, au "Morvan troué" ou Morvan des cuvettes. En première approximation, la limite est coïncide à peu près avec la frontière occidentale du Parc régional, sauf au sud du parallèle de Moulins-Engilbert où elle serait marquée par une ligne Onlay - Vieille Montagne. Les altitudes se tiennent normalement entre 300 et 450 m, parfois 500 m.

Au nord, à hauteur de Bazoches, un horst paraît surélever la partie ouest du bois de Bazoches, portée à 417 m. A hauteur du mont Vigne, la Brinjanne emprunte un petit fossé tectonique.

La région de Lormes est faite d'une série de blocs étagés à regard ouest : bloc inférieur vers 300-330 m (à peine plus que le sédimentaire), bloc de Lormes à 450-470 m, le bloc du bois des Gravières à 512 m, bloc du bois des Marcious à 599 m, les trois premiers incisés par les gorges de Narvau. La morphologie ne peut guère s'expliquer que par le rejeu relativement récent de failles dénivelant une surface d'érosion. C'est sans doute aussi une faille qui dicte le cours est-ouest de l'Yonne, à la traversée de la cuvette de Montreuillon (250 m), puis du bloc forêt de Montreuillon - bois de Saint-Maurice qui semble lui-même dénivelé (entre 400 et 460 m).

Plus au sud, le Veynon coulerait dans un fossé tectonique entre Château-Chinon et Dommartin, et explique par le contournement d'un bombement le coude de Grandry - Dun-sur-Grandry. Si le Garat traverse obliquement un bloc nord-sud entre Dommartin et Sermages (350-425 m), le Guignon est adapté et emprunte la cuvette de Sermages. La Dragne l'est de même, qui suit le pied d'un escarpement probablement tectonique entre Villapourçon et Onlay.

Dans la région à l'est de Moulins-Engilbert et de Saint-Honoré, le passage des terrains sédimentaires au socle ne se traduit pas immédiatement par un escarpement ; les véritables escarpements sont plus à l'est (comme celui du bloc mont Genièvre - Vieille Montagne), ce qui peut s'interpréter par l'absence de rejeu de la faille bordière, auquel s'opposent des rejeux de failles plus internes.

#### d) Le pays de Luzy

Il est exceptionnel que les altitudes atteignent 500 m, comme au mont Dône. Elles se tiennent généralement entre 300 et 450 m pour les sommets, et les vallées sont peu encaissées. La principale est celle de l'Alène (260 à 230 m), assez étroite avant de s'épanouir à l'aval dans les sables du pays de Fours, mais néanmoins utilisable par la voie ferrée de Nevers à Chagny. Les paysages sont formés par des moutonnements assez confus de collines (dans les granites, en creux par rapport aux régions voisines), ou par des éléments d'escarpements orientés nord-sud ou nord-nord-est - sud-sud-ouest et regardant généralement vers l'est. Certains de ces abrupts s'expliquent par la lithologie : ainsi les hauteurs à l'ouest de Luzy et de Tazilly (440 m) sont dues à la grande dureté des terrains du houiller inférieur. D'autres sont certainement d'origine tectonique : ainsi, l'escarpement à l'ouest d'Avrée (369 m au nord de Lanty), dans le prolongement de la Vieille Montagne.

### B- La STRUCTURE \*\*\*\*\*

Le Morvan est un massif ancien, lentement construit et remanié au cours de l'ère primaire. Il est en grande partie constitué de roches d'origine profonde (roches métamorphiques, massifs granitiques, épanchements volcaniques), mais il comprend aussi des terrains sédimentaires primaires, d'origine marine ou continentale.

### 1- L'HISTOIRE GEOLOGIQUE

L'évolution du bâti morvandiau jusqu'à la fin de l'ère primaire est complexe.

#### a) De très vieilles orogénèses

A une époque très ancienne, des dépôts marins ont dû s'accumuler dans des fosses très profondes ou géosynclinaux. Ces dépôts ont été complètement transformés, métamorphisés, sous l'effet de la chaleur et de la pression, à l'occasion de phases orogéniques, qui remonteraient au tout début de l'ère primaire, il y a 500 millions d'années. Il en subsiste seulement un vieux fond métamorphique cristallophyllien de migmatites, gneiss, micaschistes, quartzites, amphibolites, qui affleure dans le nord en une bande orientée est-ouest entre la région de Semur (lac de Pont) et le bois de Bazoches. On retrouve également ce vieux fond dans le plateau de Montjeu, au sud d'Autun.

b) Le "plissement hercynien"

Le Morvan appartient ensuite à l'histoire de la chaîne hercynienne, édiflée à la fin du primaire, qui s'étendait de la Bretagne à la Bohème. Un sillon, orienté du sud-ouest au nord-est, s'est esquissé à partir du Dévonien moyen (360 millions d'années) et a été pénétré par les mers du Dévonien, puis du Carbonifère inférieur ou dinantien. Il prend aujourd'hui le massif en écharpe entre Bourbon-Lancy et Sermages à l'ouest, entre le Beuvray inclus et le sud des Settons sur un méridien intérieur, pour se terminer dans la région d'Arnay-le-Duc. Les terrains les plus anciens sont au sud : calcaires récifaux de Diou, roches volcaniques basiques, schistes micacés se terminant par des brèches et tufs éruptifs, d'âge dévonien.

La série du Haut-Morvan est plus récente, d'âge dinantien, et se caractérise par la puissance de ses dépôts détritiques gréseux et schisteux (faciès culm), avec des intercalations de lentilles calcaires, le tout surmonté d'accumulations volcaniques, coulées ou tufs acides, trachytiques et rhyolitiques. Comment expliquer l'importance du matériel déritique ? C'est que les plissements hercyniens ont débuté dès le dévonien supérieur (350 millions d'années) pour se prolonger jusqu'au tout début du permien (180 millions d'années) à travers toute l'époque carbonifère. A mesure que le sillon s'approfondissait, l'érosion s'attaquait aux bordures qui se relevaient et entraînait les débris dans la fosse de sédimentation.

L'orogénèse hercynienne édifie une nouvelle chaîne de montagne, sans doute élevée, comportant des terrains sédimentaires plissés, des terrains volcaniques, et réincorporant des fragments de socle antérieurs. Elle s'accompagne de phases de granitisation, de montées vers la surface de magmas granitiques, qui forment deux grands massifs ou batholites, celui des Settons au nord, de Luzy au sud. En fait, il y a eu plusieurs phases, au moins deux. Les géologues attribuent au dinantien (carbonifère inférieur) la mise en place des granites à gros grains et micas noirs ; une phase plus tardive, westphalienne (carbonifère moyen), serait responsable des granites à deux micas. Cette dernière phase de plissement semble avoir déformé profondément le socle, faisant naître des bassins lacustres comme celui d'Autun, progressivement comblés par une sédimentation houillère (d'âge stéphanien, c'est-à-dire carbonifère supérieur, dans le bassin d'Autun) et par les produits d'érosion des reliefs voisins (galets, sables, argiles) donnant des poudingues, grès rouges, schistes, accumulés sur une grande épaisseur, pour l'essentiel d'âge permien. L'extrême fin de l'orogénèse est encore marquée localement par l'épanchement de roches volcaniques acides, les rhyolites de Montreuillon, bien visibles à l'aqueduc même ou dans la carrière de Montaute au sud-ouest du village, dont l'âge serait permien.

c) La pénéplaine post-hercynienne

À mesure que les bassins comme celui d'Autun se comblaient, l'érosion post-hercynienne, pendant le permien et le début du trias, s'attaquait avec violence à la chaîne qui venait d'être édifiée. La montagne a été arasée comme par un coup de rabot, à la faveur de conditions climatiques sans doute exceptionnellement favorables (climat semi-aride ou tropical à tendance sèche favorable à la pédiplanation). Seules subsistent les structures profondes. Au début de l'ère secondaire, il y a deux cents millions d'années, régnait partout une topographie de bas plateaux parfaitement nivelés : c'est la surface post-hercynienne.

2- Les ROCHES

a) Les granites offrent une résistance très variable suivant la composition minéralogique, la taille des grains, l'intensité du broyage et de la fracturation. Les microgranites à grains très fins (ceux d'Ouroux, de la Canche), les aplites, les granulites sont particulièrement résistants. Au contraire, les granites porphyroïdes à gros grain -qui forment la majeure partie des deux batholites des Settons et de Luzy- se désagrègent assez facilement. Certains granites à gros grain se prêtent à la décomposition en boules, à partir de réseaux de diaclases quadrangulaires. Si la Nièvre n'a pas de formes aussi spectaculaires que l'Yonne avec la Pierre-qui-Vire, que la Saône-et-Loire avec Uchon, il est probable que bien des roches qui ont pu être prises pour des pierres "druidiques" (dolmen Chevresse, pierres à sacrifices du mont Dône...) ne sont que des arrangements naturels de blocs détachés à partir de diaclases. Tous les granites sont sensibles à l'érosion linéaire ; aussi, dans les régions suffisamment soulevées, les vallées conservent-elles des versants raides ; la raideur est particulièrement accusée dans les microgranites et les granulites.

b) Le vieux fond métamorphique qui affleure au nord comprend des migmatites, des gneiss, des micaschistes, des quartzites. Les migmatites sont des roches très métamorphosées qui ont subi un apport chimique venu d'un "migma" des profondeurs ; elles sont généralement résistantes. Les autres roches sont des ectinites, dont la transformation n'est due qu'à des tensions, sans enrichissement chimique, les micaschistes étant moins métamorphosés que les gneiss. Les gneiss sont, comme les granites, sensibles à l'érosion linéaire, mais ils sont également assez sensibles à l'érosion sur les versants, car l'eau s'infiltré dans les plans de métamorphisme. Aussi les pentes sont-elles plus douces, les formes, plus arrondies, la topographie, plus confuse. Ils se désagrègent en une arène plus argileuse et plus fertile que l'arène granitique. Les micaschistes sont assez peu résistants, sauf lorsqu'ils sont armés de filons de quartz. Les quartzites (grès métamorphiques) sont assez peu répandus, mais extrêmement résistants.

c) Le complexe de roches primaires sédimentaires et volcaniques du dévonien et du dinantien est d'une très grande diversité.

Les roches sédimentaires comprennent surtout des schistes, parfois légèrement métamorphisés, et des grès ; leur résistance, variable, est en moyenne assez médiocre. Les roches volcaniques sont très variées ; elles comprennent des coulées ou des tufs acides (trachytes quartzifères, rhyodacites, rhyolites) mêlés de dépôts charbonneux (tufs anthracifères).

Dans le complexe volcanique hétérogène du Prénéley, on rencontre aussi de nombreuses pénétrations de microgranites résistants. Ces matériaux volcaniques sont de dureté variable, mais dans l'ensemble assez considérable. Au voisinage des batholites, il peut se développer une auréole de métamorphisme de contact, comme celle, large de deux à quatre kilomètres, qui accompagne le batholite de Luzuy dans la région du mont Beuvray. Les roches sont des cornéennes, extrêmement résistantes.

Le Haut-Morvan illustre bien cette diversité. Trois des principaux sommets sont sculptés dans trois matériaux différents. Le Haut-Folin couronne un demi-horst granitique, dans un granite à gros grain, de couleur claire, à deux micas ; le Prénéley est taillé dans les tufs viséens (carbonifère inférieur) qui s'entremêlent avec les microgranites ; enfin, le Beuvray est sculpté dans les cornéennes, dont de petits fragments jonchent le sommet. En réalité, les contrastes lithologiques importent bien moins, dans l'individualisation du relief, que le rejou de failles tertiaires.

### 3- La TECTONIQUE

a) Le plissement hercynien s'est traduit par des plis et des failles. Les plis sont dans l'ensemble réguliers, et orientés ouest-sud-ouest - est-nord-est : anticlinal du Beuvray ; bassin d'Autun ; anticlinal Savigny-Poil-Fol - Glux ; anticlinal mont Genièvre-Villapourçon ; synclinal Saint-Honoré - Prénéley - sud du Haut-Folin ; anticlinal de Moulins-Engilbert ; synclinal de Ménessaire ; anticlinal de Château-Chinon ; synclinal de Montreuillon ; anticlinal de Lormes.

Certaines failles hercyniennes étaient déjà nord-sud (faille de Moux, faille bordière du Morvan au nord de Sermages), comme le montrent les filons de quartz ou de rhyolite qui les jalonnent. La plupart étaient orientées nord-nord-ouest - sud-sud-est, parfois nord-nord-est - sud-sud-ouest. Nivelées depuis longtemps, ces failles ne jouent plus de rôle dans le relief... à moins d'avoir rejoué.

#### b) Les failles tertiaires

Précisément, le Morvan a subi de nouvelles poussées tectoniques au milieu du tertiaire, et le vieux socle induré a réagi en se cassant. Ces failles sont pour la plupart orientées nord-sud ou nord-nord-ouest - sud-sud-est, ce qui conduit à les dater de l'aquitaniien (oligocène supérieur), par analogie avec celles de la Limagne et de la Côte d'Or. Personne ne nie l'existence de failles aquitaniennes, mais les divergences portent sur l'existence ou l'importance de jeux ou rejeux ultérieurs. L'absence de dépôts rendant impossible toute datation géologique, il faut utiliser des arguments purement morphologiques. De nombreux escarpements sont bien marqués dans le relief. Si certains sont émoussés, d'autres semblent relativement frais. Il est vrai que quelques-uns pourraient à la rigueur s'expliquer par l'érosion différentielle, comme celui de la célèbre faille de Moux, qui abaisse d'une centaine de mètres au moins le compartiment oriental du Ternin par rapport au compartiment occidental des Settons. Comme le compartiment déprimé conserve encore quelques placages de lias, on pourrait admettre qu'il a été débarrassé assez récemment de sa couverture sédimentaire plus tendre, qui s'appliquait contre l'escarpement en le protégeant. Mais cette explication ne vaut pas pour la plupart des cas.

Le problème est donc celui-ci : des escarpements nés à la fin de l'oligocène, il y a quelque trente millions d'années, constamment exposés à l'air libre, n'auraient-ils pas été nivelés depuis tout ce temps ? Tout dépend de l'idée qu'on se fait de la vitesse de l'érosion, encore mal connue. Mme Beaujeu-Garnier, sans exclure des mouvements locaux ultérieurs, attribue les grands escarpements à l'aquitaniien, ce qui implique qu'elle considère les roches cristallines comme particulièrement résistantes. Les auteurs plus récents admettent en général qu'au moins certaines failles ont rejoué dans la deuxième moitié du tertiaire, au miocène ou même au pliocène.

#### c) Les principales failles

La carte géologique n'indique que les failles visibles, avec leur cortège de mylonites, de filons de quartz, de zones de broyage ou d'arénisation intense, mais ce sont des failles anciennes qui ne jouent presque aucun rôle dans le relief. Les autres failles doivent être reconstituées d'après la topographie. Leur tracé exact est difficile à connaître. Où passe par exemple précisément la faille majeure qui soulève le compartiment du Beuvray de 300 m par rapport aux collines de Luzy ?

Sur la bordure ouest, les gradins tectoniques de Lormes sont bien visibles ; mais ailleurs, l'escarpement principal est en retrait par rapport à la faille bordière : sans doute faut-il admettre l'existence de plusieurs failles à peu près parallèles, celles qui donnent les escarpements ayant rejoué plus récemment. Au nord-est, une faille indiscutée est la faille de Moux.

Les "failles probables" sont de loin les plus nombreuses ! On a déjà vu, en décrivant les paysages, le grand nombre d'escarpements dont l'origine tectonique est probable ou quasi certaine. Pour J. Gras, tout le relief s'explique par un véritable puzzle tectonique, un jeu de blocs délimités par un réseau de failles fort dense, reconstitué d'après la topographie ; l'érosion n'a qu'un rôle subordonné. Même l'hydrographie est très souvent guidée par des failles. Ainsi l'Yonne coule dans un fossé tectonique de Fâchin à Corancy ; des failles expliquent des tracés rectilignes : sud-nord (le Chalaux), est-ouest (la Cure en amont du Crescent, l'Anguison de Gâcogne au sud de Cervon), sud-est - nord-ouest (le Guignon au sud de Saint-Léger-de-Fougeret, la Dragne vers Onlay)... Quant aux cuvettes, Mme Beaujeu-Garnier a depuis longtemps déjà proposé de les expliquer comme des bassins ou demi-bassins tectoniques remaniés par l'érosion tertiaire.

## C- L'EVOLUTION MORPHOLOGIQUE

### 1- La SURFACE POST-HERCYNIENNE

Son existence est certaine sur le glacis de l'Avallonnais et sur les plateaux étagés (dénivelés par failles) de la région de Saulieu. Les plats pays portent en effet de nombreux placages de trias ou de lias marin. Le grand aplanissement post-hercynien est donc complexe : commencé à l'air libre sous climat tropical sec, il a été parachevé par l'avancée des mers : il est "polygénique". Il est non moins certain que la surface post-hercynienne a été ultérieurement déformée, par failles ou gondolements à grand rayon de courbure. Le socle est à + 900 m au Haut-Folin et à - 1 700 m à Argilly, dans les plaines de la Saône ; il réapparaît en Nivernais dans les petits horsts de Saint-Saulge (+ 400 m) et Neuville-les-Decize. Mais on perd la trace rigoureuse de la surface quand on s'éloigne des bordures nord et nord-est. Pour Mme Beaujeu-Garnier, les sommets aplanis du Haut-Morvan en dérivent. L'absence de dépôts rend la preuve impossible.

### 2- L'EVOLUTION du MORVAN (d'après Mme Beaujeu-Garnier)

Ses conceptions peuvent être résumées ainsi :

- La surface post-hercynienne joue encore un grand rôle dans le relief et peut être suivie jusqu'aux plus hauts sommets, dont l'anarchie apparente s'explique par les dislocations tertiaires ;

- Jusqu'à l'oligocène, le Morvan a connu à plusieurs reprises des déformations en dôme ou en coupole, sans être vraiment nivelé. Ainsi l'érosion infra-crétacée se traduirait seulement par quelques encoches, comme le replat qu'on trouve au Petit-Montarnu, 120 m en contre-bas du sommet du Haut-Folin. De même, à l'éocène, le Morvan conserve un relief assez marqué, mais le climat chaud et humide de cette époque aurait façonné la topographie molle et empâtée d'arènes du "Morvan pourri", où on trouve çà et là des poches d'argiles kaoliniques très évoluées, où les feldspaths ont disparu ;

- La crise tectonique fondamentale reste celle de l'oligocène, affectant une surface en coupole, héritière des topographies éocènes ;

- Après de jeu de failles, une surface d'érosion aurait bien nivelé les plateaux bourguignons, mais elle aurait à peine mordu sur le Morvan. Au nord, l'aplanissement post-oligocène qui nivelle les plateaux jurassiques de l'Yonne aurait cependant taillé dans le socle une auréole vers 400 m -recoupant la surface post-hercynienne- venant mourir au sud contre l'escarpement assez émoussé qui domine Quarré-les-Tombes et Marigny, se prolongeant en amont par des couloirs d'érosion jusque vers 450 m le long des vallées de la Cure et du Chalaux. A l'est, l'aplanissement serait venu s'étouffer au pied de la faille de Moux, laissant inchangée depuis l'éocène la topographie du Morvan pourri, exhaussé, mais trop éloigné des niveaux de base pour que l'érosion s'y inscrive en force. Dans le bloc sud, cerné par les effondrements du bassin d'Autun et des cuvettes de la région de Château-Chinon, l'érosion mio-pliocène se serait inscrite sous forme de couloirs (niveau de 550 m) dont subsistent des banquettes et des replats ;

- Enfin, toujours en contre-bas, s'inscriraient successivement un niveau de 450 m, de la fin du pliocène, qui aurait largement façonné le "Morvan troué", et un niveau de 330-350 m, quaternaire, à partir duquel se serait effectué le déblaiement du Bazois.

Plusieurs objections peuvent être faites à ce schéma. On peut être sceptique devant cette profusion de niveaux étagés, qui ne sont pas toujours bien nets ni facilement raccordables. Par ailleurs l'incapacité de l'érosion miocène à venir à bout des escarpements oligocènes contraste "avec ce qu'on sait des processus de l'érosion subaride, d'autant plus efficace qu'elle s'attaque à un versant vigoureux d'origine tectonique par exemple". Enfin, il serait étonnant qu'aucune faille du Morvan n'ait rejoué au néogène, alors qu'on connaît des exemples de rejeux en Bourgogne et en Nivernais.

### 3- Les CONCEPTIONS (de Gras)

Sous réserve de confirmations, il propose une hypothèse toute différente, dans une thèse qui ne fait d'ailleurs qu'effleurer le Morvan.

Le Morvan, comme les pays calcaires périphériques, aurait été entièrement nivelé par la surface post-oligocène. Tout le relief actuel serait dû à une série de mouvements néogènes, avec jeu ou rejeu de cassures, gondolements par des mouvements à grand rayon de courbure, basculement d'ensemble dans le sens sud-nord. Ces mouvements interdiraient de "paralléliser les multiples replats d'érosion, vallées mûres, banquettes... qui pullulent à tous les niveaux et de les classer par cycles". Quelques difficultés subsistent cependant ; en particulier dans le cas du "Morvan pourri" où l'état d'altération des feldspaths dans les poches d'argile kaolinique suggère bien une évolution égène. Il y a là une contradiction apparente que des travaux ultérieurs lèveront peut-être. Personnellement, nous estimons que des

mouvements néogènes sont certains dans tout le massif du Morvan, mais qu'il serait prématuré de se prononcer sur la question du nivellement total post-oligocène.

#### 4- Les TRAITS de DETAIL

Les cuvettes sont sûrement en partie d'origine tectonique ; comme les "ombilics" des régions modelées par les glaciers des Alpes, elles correspondent à des zones de fracturation intense, dont on a parfois directement la preuve (les mylonites autour de la cuvette des Settons). Il est vraisemblable que des manteaux de décomposition très épais s'y sont formés sous les climats chauds et humides du tertiaire ; leur déblaiement pourrait avoir commencé avec l'établissement d'un drainage linéaire au pliocène final.

Le creusement des vallées date en effet du villafranchien et du quaternaire. L'érosion linéaire se substitue alors à l'érosion aréolaire. Le Morvan est modelé par un "relief en creux". L'influence des périodes froides du quaternaire se traduit par des phénomènes de solifluction, de plication, qui affectent surtout les arènes, d'empâtement des basses pentes. L'érosion semble aujourd'hui assez peu active. Le couvert végétal, la relative faiblesse des pentes en dehors de quelques vallées jeunes, la faible agressivité du climat tempéré humide même pluvieux, lui sont autant d'obstacles.

## II- Le CLIMAT, les EAUX, les SOLS et la VEGETATION

\*\*\*\*\*

### A- Le CLIMAT

\*\*\*\*\*

La rudesse du climat morvandiau est proverbiale, et il est de fait que les hautes terres connaissent un froid prolongé et des sautes brusques de température ; par ailleurs, le Morvan est exceptionnellement arrosé par son altitude. Le climat lui confère un caractère montagnard que le relief ne suffirait pas toujours à lui donner.

a) Parmi les types de temps, le plus fréquent est le temps dépressionnaire d'ouest (120 jours en moyenne pour l'ensemble des temps d'ouest, cycloniques et anticycloniques) ; les perturbations apportent un air humide et doux, des nuages, des précipitations, parfois neigeuses en hiver ; dans le Haut-Morvan, les pignons des habitations tournés vers l'ouest sont quelquefois revêtus d'ardoises qui les protègent des pluies (Arleuf). Les masses d'air du nord-ouest (5 % des types de temps), fraîches ou froides, apportent la neige en hiver. Les vents du sud-ouest (10 %) donnent de fortes pluies, car les masses d'air sont normalement chaudes et instables. Les temps du sud-est peuvent également être dépressionnaires, mais l'éloigne-

ment par rapport à la Méditerranée protège évidemment le Morvan des abats d'eau de l'automne qui frappent les Cévennes. Au total, les temps dépressionnaires règnent un jour sur deux. Les temps anticycloniques sont également divers. L'anticyclone nord-atlantique, dit des Açores, donne l'été un temps assez frais, parfois nuageux et brumeux, et l'hiver, des froids modérés et des brouillards. L'anticyclone dit "saharien" donne les très beaux temps et les fortes chaleurs de l'été. L'atmosphère peut être "lourde", mais pour que les orages éclatent, il faut qu'il existe des "gouttes froides" en altitude. Les grands froids de l'hiver sont dus à l'avancée de l'anticyclone continental, qui peut se souder à l'anticyclone sibérien, c'est-à-dire à des temps d'est (22 % des types de temps), du nord-est ou du nord.

b) L'amplitude thermique

L'isotherme + 9° des températures moyennes arrive péniblement à 600 m dans le Morvan. La moyenne annuelle est comprise entre 9 et 10 jusque vers 600 m, inférieure à 9 au-delà (8,9° à Glux, à 660 m d'altitude).

L'hiver est âpre et long. Vers 600 m d'altitude les températures moyennes de janvier ne dépassent pas 0,5° à 1°. Aux Settons (580 m), il gèle 108 jours par an ; les seuls mois totalement exempts de gelées sont juillet et août. Planchez serait le pôle du froid, "le Verkhoïansk du Morvan". S'il arrive que des plaques de neige subsistent sur les plus hauts sommets jusqu'en mai, le fait est exceptionnel, et on sait que l'enneigement du Haut-Folin ne permet pas une pratique régulière du ski.

Le printemps, chaud et court en Morvan où il éclate brusquement, est capricieux et les coups de froid tardifs ne sont pas rares. Les premières feuilles paraissent dans le bas-Morvan en avril, dans le Haut-Morvan début mai. L'été peut être très chaud, mais avec des refroidissements brusques liés au passage des perturbations ou aux orages qui peuvent abaisser les températures jusqu'à 12° seulement en juillet ou en août. Les températures moyennes de juillet ne dépassent pas 18° (Château-Chinon 17,3°), et sont même en dessous de 16 pour les plus hauts sommets. On moissonne normalement de la fin juillet au 10 août. L'automne, parfois très beau, toujours très court, partage avec le printemps le "privilège" des chutes brutales de température qui peuvent faire baisser le thermomètre de 10 à 20° en quelques heures !

Le brouillard est très fréquent : 142 jours à Château-Chinon en 1957.

c) La carte des précipitations se calque en gros sur celle du relief. Les sommets du Haut-Morvan reçoivent entre 1 500 et 1 800 mm, ce qui est considérable. La moyenne atteint 1 471 mm à Montsauche (595 m), 1 238 à Château-Chinon (598 m). Les précipitations sont supérieures à 900 mm dans

tout le Morvan. Les pluies de saison froide l'emportent légèrement en Morvan : 53 % des précipitations pour le semestre d'octobre à mars à Château-Chinon, où les mois les plus arrosés sont dans l'ordre décembre, novembre et janvier, et les mois les plus secs, avril et juillet. Au Haut-Folin, octobre est le mois le plus arrosé. Le régime à tendance océanique l'emporte donc sur les hauteurs.

Si la quantité des précipitations est fondamentale pour le couvert végétal et l'agriculture, le nombre de jours de pluie est plus important pour le tourisme et la vie quotidienne. Il pleut ou neige 190 jours par an au Haut-Folin, 184 à Château-Chinon, 167 à Montsauche. Les coups de froid imprévus, la fréquence des temps pluvieux ou "bouchés" sont assurément des limites au développement touristique. Pourtant, n'accusons pas trop vite le climat. C'est aux pluies que ce pays doit de rester vert, souvent même au coeur de l'été. Le Morvan est éblouissant sous le soleil ; enveloppé par le brouillard ou humecté par la bruine, il a peut-être en plus le charme supplémentaire du mystère et il dévoile son vrai visage de pays celte.

## B- Les EAUX

\*\*\*\*\*

Les différences de régimes pluviométriques, de terrains, de pentes, expliquent la densité plus ou moins grande des cours d'eau et les différences de débit et de régime.

Pays de précipitations abondantes et de roches imperméables, le Morvan est, suivant la formule consacrée, "tout ruissellant d'eaux". Les eaux imbibent les arènes des versants et des fonds spongieux, réapparaissent en sources multiples, alimentent des ruisseaux et rivières secondaires généralement limpides, parfois coupés de cascades (gorges de Narveau près de Lormes, saut du Gouloux...). Les cuvettes abritent fréquemment des eaux stagnantes, étangs semi-artificiels, marais et tourbières, les mouilles, peuplés de sphaignes, de roseaux et de joncs. Le chevelu hydrographique est extrêmement dense : la Cure morvandelle ne reçoit pas moins de 152 ruisseaux affluents. C'est que les sols du Morvan écoulent les trois quarts des précipitations (44 % en saison chaude, 98 % en saison froide) contre moins de la moitié pour les calcaires oolithiques des marges.

### 1- Les EAUX du MORVAN

Elles se partagent entre les bassins de la Seine (Yonne, Cure), et de la Loire (Aron, Ternin, affluent de l'Arroux), de part et d'autre d'une ligne Blismes - Mont-Prénelay. Les rivières affluentes de la Seine sont les plus importantes.

L'Yonne, née à 730 m sur les pentes du Prénélay en commune de Glux, parcourt 273 km jusqu'à Montereau dont 86 dans la Nièvre ; elle draine un bassin de 10 800 km<sup>2</sup>. Son principal affluent est la Cure, qui prend sa source vers 700 m à Gien-sur-Cure, et la rejoint à Cravant, après un cours de 109 km, dont 50 dans le département de la Nièvre. L'Yonne reçoit du Morvan l'Oussière (15,6 km), l'Anguison (26 km), l'Auxois (17,6 km) ; la Cure, le Chalaux (31 km) et le Cousin (64 km, dont 3 dans la Nièvre).

Les pentes sont fortes : 9 % en moyenne pour la Cure ; le courant rapide explique la bonne oxygénation des rivières, d'où découle la richesse de leur peuplement en truites, le caractère "sportif" de certains d'entre elles comme le Chalaux où se déroulent des compétitions de canoë-kayak, mais aussi la rapidité du flot de crue de l'Yonne qui arrive à Montereau une demi-journée avant celui de la Seine. Le débit moyen de l'Yonne au confluent est de 93 m<sup>3</sup>/s (8,8 litres par km<sup>2</sup> de bassin-versant), soit plus que celui de la Seine elle-même ; mais on a noté, avant la construction des réservoirs régulateurs, des étiages de 1,7 m<sup>3</sup>/s, et des flux exceptionnels de 1 200 m<sup>3</sup>/s (pendant la crue de 1910). La Cure à Arcy-sur-Cure débite en moyenne 16,2 m<sup>3</sup>/s, soit un débit relatif extrêmement élevé de 13,7 l/s par km<sup>2</sup> de bassin-versant. Dans les deux cas, les hautes eaux sont celles de l'hiver et du début du printemps ; les crues, rapides et violentes, se situent entre septembre et mars. Elles sont aujourd'hui atténuées par les grands réservoirs construits après 1930 pour éviter le renouvellement d'une catastrophe comme celle de 1910.

## 2- Les LACS ARTIFICIELS

Ce sont ceux de Pannecièrre, des Settons, du Crescent, de Chaumeçon, de Saint-Agnan. Le barrage de Pannecièrre, construit en 1949, est long de 340 m et haut de 50 m ; en aval, un ouvrage de compensation, long de 220 m et formé de 33 voûtes minces, permet de restituer l'eau turbinée par une centrale hydroélectrique, qui produit 18 MKwh par an. La retenue de Pannecièrre-Chaumard forme un plan d'eau de 520 ha sur les communes de Chaumard, Corancy, Montigny, dont la contenance est de 25 millions de m<sup>3</sup>.

Le lac du Crescent (1930-33), au confluent de la Cure et du Chalaux (Marigny-l'Eglise), s'étend sur 165 ha ; la retenue est de 14 Mm<sup>3</sup> ; le barrage est long de 330 m, haut de 37 m. Le barrage de Chaumeçon (1933-35), sur le Chalaux (communes de Brassy et Saint-Martin-du-Puy), retient un plan d'eau de 135 ha, contenant 12 Mm<sup>3</sup>. Les deux ouvrages produisent une petite quantité d'hydroélectricité. Le plus récent est le lac de Saint-Agnan, sur le Cousin : 142 ha et 12 Mm<sup>3</sup>.

Le doyen est le lac des Settons (commune de Montsauche), qui s'étale sur 359 ha (contenance 21 Mm<sup>3</sup>). Le barrage, long de 277 m, construit de 1858 à 1861, est doublé par une digue de 227 m, construite en 1901. Primitivement le réservoir servait à faciliter le flottage sur les eaux de la Cure.

3- Bien que le FLOTTAGE des bois ait totalement disparu depuis 1923, cette activité à trop marqué l'économie morvandelle pour qu'on n'y fasse pas allusion. Le flottage à bûches perdues remonte à la seconde moitié du 16e siècle ; ses promoteurs furent Guillaume Sallonier de Moulins-Engilbert, et les marchands de bois Charles Lecompte et Jean Rouvet. Les bûches coupées en Morvan et même en Nivernais étaient marquées des signes des propriétaires. Lors des hautes eaux, on ouvrait les barrages retenant les étangs (tous les deux ou tous les cinq jours, en mars et en novembre), pour permettre aux bois flottés de gagner la Cure et l'Yonne et le port de Clamecy. Non sans péripéties ! Quand la rivière "charriait noir", il suffisait d'une bûche se dressant sur le fond -un "canard"- pour obstruer tout le flot... A Clamecy, un barrage arrêtait les bûches ; les "triqueurs", avec leurs "crocs", harponnaient celles-ci, les réunissaient en "trains", sorte d'immenses radeaux, et dirigeaient le tout vers Montereau et Paris. En 1820, 92 384 "cordes" de bois auraient ainsi flotté sur l'Yonne, 9 995 sur la Cure. En 1841, d'après Dupin, le Morvan fournissait les 3/5 de l'approvisionnement de Paris. A partir de 1890, le canal du Nivernais et les chemins de fer eurent progressivement raison du flottage.

#### C- La VEGETATION et les SOLS \*\*\*\*\*

##### 1- Les SOLS

A l'image des affleurements géologiques, les sols du Morvan sont d'une grande diversité ; les conditions locales de pentes, de climat, viennent compliquer le tout et créer une véritable marquetterie.

Les sols du Morvan sont généralement des sols bruns acides, de type ranker, c'est-à-dire avec un profil sans horizon d'accumulation. En fait, on observe des sols bruns, des sols bruns acides, des sols lessivés, des sols podzoliques, des sols hydromorphes...

##### a) Les principaux facteurs limitants sont

- la profondeur, souvent insuffisante : la charrue ramène fréquemment à la surface les arènes jaunâtres qui sont à dix ou trente centimètres, rarement davantage ; en haut des versants, il arrive qu'elle érafle la roche dure en place ;

- l'importance, très variable, de la fraction grossière ; cependant, les sols sont souvent légers, faciles à travailler ; normalement, deux boeufs suffisaient pour labourer ; encore aujourd'hui, il n'est pas besoin de tracteurs puissants ;

- la faible teneur en bases échangeables ; néanmoins, les déficiences chimiques peuvent être corrigées. L'acidité l'a été autrefois par le chaulage, auquel on préfère aujourd'hui les engrais à base de phosphore (scories). Des apports de calcium, potasse, phosphore, peuvent donner des sols acceptables, du moins s'ils sont assez profonds et doués d'une bonne texture.

b) Les principaux facteurs de différenciation sont :

- le rôle de la roche-mère : les sols les plus profonds, donc ayant un intérêt agricole, proviennent le plus souvent de roches à gros grains : granite à deux micas de la Pierre-qui-Vire, anatexite à cordiérite, granites de Lormes, de Château-Chinon, de Luzy ; au contraire, les rhyolites et microgranites d'Ouroux, les schistes de Tazilly, dans une moindre mesure le granite à deux micas d'Avallon, donnent des sols peu profonds, sans grand intérêt agricole.

- le rôle de la pente : les cuvettes ont des sols profonds, mais hydromorphes (pseudo-gleys) : les prairies tourbeuses à jonc des bois font partie du paysage typique des fonds de vallées du bas Morvan, auquel elles apportent au printemps et en automne une extraordinaire palette de couleurs ; on trouve même quelques véritables tourbières, souvent localisées en queues d'étang. Le drainage est indispensable pour donner à ces sols un intérêt agricole. Sur les pentes raides (plus de 15 %), seule la forêt peut maintenir les sols lessivés par le lessivage oblique, ou bien "squelettiques" ; la roche dure affleure à nu dans quelques vallées encaissées. Les meilleurs terroirs sont localisés sur des pentes modérées (3 à 7 %), où le renouvellement des grais du sol se fait bien, où l'eau ne stagne pas. Aussi la ferme ou le hameau morvandiau, sont-ils fréquemment installés sur le pendant d'une croupe.

- le rôle de la végétation : les sols sous forêt de feuillus sont des sols bruns acides à horizon d'accumulation inexistant ou très réduit. Mais des sols à tendance podzolique apparaissent quand la forêt fait place à la lande, ou quand les résineux remplacent les feuillus. Il est déjà curieux que les podzols ne soient pas plus répandus en Morvan, compte tenu de l'abondance des précipitations en saison froide. Il est probable que le grand nombre de jours de gel, et peut-être aussi la sécheresse de certains étés, freinent l'évolution. Mais sous une futaie de résineux, l'acidité de l'humus facilite les migrations du fer et des bases. Dans toute la région du Haut-Folin où existent des futaies d'épicéas vieilles d'une soixantaine d'années, la tendance à la podzolisation est très nette. L'enrésinement n'est donc pas sans danger pour la conservation du sol. Au contraire, la culture est créatrice de sols bruns. L'humus devient moins acide, les labours permettent une meilleure aération du sol, les remontées d'eau frei-

nent l'évolution vers le lessivage. Les meilleures terres sont les ouches, c'est-à-dire les pièces de terre à proximité des habitations, enrichies par de nombreuses fumures, et sur lesquelles on pratiquait une culture continue et minutieuse, presque un jardinage, par opposition aux longues jachères des champs plus éloignés. 50 % seulement des surfaces (compte non tenu des forêts) mériteraient d'être soumis à un aménagement agricole.

## 2- LANDES et FORETS

### a) Landes

Ce sont les "terres à balai", formées de genêts, d'ajoncs, de bruyères, sur sols très acides. Elles ont beaucoup reculé depuis le 19e siècle, mais conservent une certaine importance dans le Haut-Morvan où la floraison des genêts éclate entre mai et juillet. Il est vraisemblable qu'une partie est le résultat de coupes forestières abusives : après déboisement l'eau remonte dans le sol et noie les racines profondes.

### b) La forêt morvandelle

La forêt couvre 30 % du Morvan nivernais, soit plus que la moyenne française (21 %) et surtout du Massif Central (11 %), mais la proportion n'est pas supérieure à la moyenne départementale. La forêt morvandelle ne s'épanouit vraiment que sur les hauteurs. Elle couronne presque uniformément les croupes de plus de 500 m à l'exception du mont Genièvre ; en dessous, il ne subsiste plus que des lambeaux de la forêt primitive. Les communes les plus boisées sont Arleuf et Dun-les-Places (56 %), Glux (57 %) et surtout Lavault-de-Frétoy (près de 70 %).

Le chêne et le hêtre s'accroissent assez bien de l'acidité des sols morvandiaux. Le hêtre, ami de l'humidité, est par excellence l'arbre du Morvan ; il abrite un sous-bois touffu d'airelles, de houx, de fougères. L'aspect des bois de hêtres est caractéristique : "pas de futaies mais des taillis, pas de grands arbres mais des troncs noueux courbés dans tous les sens". La densité des peuplements augmente vers le Sud : 40 % de hêtres à Lormes, 70 % entre Planchez et Lavault-de-Frétoy, plus de 80 % vers les sources de l'Yonne et de la Cure. Le chêne, rouvre ou pédonculé, s'associe rarement au hêtre : c'est une essence de lumière qui, avant d'être favorisée par l'homme, a dû se développer spontanément dans les éclaircies. Le châtaignier se cantonne à l'extrême sud du massif, sur les versants bien exposés au midi, toujours en dessous de 550 m.

Au début du 19e siècle, les conifères étaient pratiquement inconnus en Morvan. Les premières plantations de résineux datent du siècle dernier, et elles n'ont fait que croître depuis la dernière guerre. En 1974, les jeunes plantations résineuses s'étendent sur 21 000 ha (contre 6 000 seulement dans le reste du département) : en premier lieu viennent les épicéas et les

sapins, suivis à bonne distance par les mélèzes et les pins douglas. L'office National des Forêts et les propriétaires favorables à l'enrésinement ne manquent pas d'arguments : la production de bois-d'oeuvre et d'industrie, pour le seul Morvan nivernais, pourrait passer de 80 000 à 40 000 m<sup>3</sup>, avec une valeur multipliée par 20 ! Toutefois, un enrésinement excessif porterait atteinte à l'environnement et serait préjudiciable au tourisme : ne risque-t-on pas de perdre d'un côté ce qu'on aurait gagné de l'autre ? Il y a pire : sur les hauts sommets, la plantation de résineux est un facteur grave, difficilement réversible, de détérioration des sols qui évoluent vers la podzolisation. Dans ces conditions, on ne peut que se réjouir du ralentissement récent du rythme de l'enrésinement, passé de 1 500 ha/an dans les années 60 à environ 800 en 1972-1973. Dans le Morvan nivernais, sur 57 500 ha boisés, 18 700 sont des taillis, 31 000 des taillis sous futaie, 7 800 ha sont plantés en résineux adultes. La spéculation très particulière du "sapin de Noël" (un million d'arbres expédiés chaque année), si répandue dans la région de Saulieu, n'intéresse guère dans la Nièvre que le canton de Montsauche.

### 3- CULTURES et PRAIRIES

Le climat ou les sols excluent les cultures délicates. La vigne a aujourd'hui totalement disparu. Le seul vignoble y était celui de Saint-Péreuse, sur les marges morvandelles, sur une "petite montagne... qui a le midy droit en face sans obstacle d'aucune sorte au devant" ; au début du 20e siècle, il s'étendait encore sur 26 ha, mais son vin était détestable. L'absence de vignes a été de tout temps une source de regrets pour les Morvandiaux, mais c'est en vain qu'on s'est efforcé d'acclimater la plante méditerranéenne à Bazoches, à Dun-sur-Grandry, à Saint-Honoré.

En Morvan, même les céréales viennent mal, encore qu'elles continuent à être cultivées de nos jours. Le climat est frais et humide, les sols sont trop minces ou trop acides. A la fin du 17e siècle, Vauban constatait pour le Morvan du Nord, pourtant le moins défavorisé, que "c'est un territoire aréneux et pierreux, en partie couvert de bois, genêts, ronces, fougères et autres méchantes épines où on ne laboure les terres que six ou sept fois l'an (tous les six ou sept ans), encore ne rapportent-elles que du seigle, de l'avoine et du blé noir pour environ la moitié de l'année de leurs habitants qui, sans la nourriture du bétail, le flottage et la coupe des bois, auraient beaucoup de peine à subsister". Il faut attendre entre 1850 et 1880 pour que le chaulage et la charrue brabant permettent la culture du froment en dehors des ouches et que cessent les pratiques primitives d'éco-buage. Par contre, la fréquence des sols sablonneux permet avec succès la culture de la pomme de terre.

Mais, les prairies, sur sols peu épais, faits d'éléments assez grossiers issus d'un granite mal décomposé, sont généralement médiocres, envahies de fougères sur les pentes et de joncs dans les fonds plats où l'eau

stagne. "Vray est que la chair et gresse des boeufs et vaches du Morvan n'est pas si savoureuse et n'est pas si tost acquise aux bestes comme en celles qui sont nourries au plat pays, pour ce qu'au plat pays y a plus de soleil et l'herbe est naturelle, et en la montagne, à cause des bois et de la hauteur de la montagne, y a beaucoup d'ombre et peu de soleil, et l'herbe y vient par force d'arroussement. Aussi les marchans sont soigneux d'enquérir de quelle part vient le bestail qu'ils veulent engraisser ; et s'ils le mettent en herbes du plat pays et il vienne du Morvan, ils sont assurés de l'avoir incontinent gras et bon ; mais s'il vient du pays bas, ils se gardent de le mettre en herbes du Morvan, encore qu'elles soient très abondantes, parce que bestail accoutumé à meilleures herbes jeûnerait après".

### III- La POPULATION (extraits)

\*\*\*\*\*

#### A- L'EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE

\*\*\*\*\*

- 1- Près d'un siècle de dépopulation
- 2- Une urbanisation relativement peu vigoureuse
- 3- Le dépeuplement des communes rurales

#### 4- L'EXODE RURAL : l'EMIGRATION vers PARIS

- a) Pourcentage des départs
- b) attraction de Paris

#### c) L'Origine des migrations vers Paris

Au début, celles-ci furent des migrations temporaires. En Morvan, les flotteurs fréquentaient Paris et ses environs, de même que les galvachers-conducteurs d'attelages, sortes d'entrepreneurs de transports ou de travaux agricoles (à leur compte ou, plus souvent, employés d'un grand propriétaire)- conduisaient leurs boeufs vers les ports des bois de la Seine et de la Marne où ils transportaient la moulée, et dans les pays céréaliers et betteraviers du bassin parisien que les gens du Morvan appelaient uniformément la "Picardie". Les galvachers partaient par exemple en mars pour revenir en novembre, mais certains se fixèrent définitivement. A la fin du 19e siècle, Souppes, Genlis, Gonesse, étaient peuplés de Morvandiaux. Pour beaucoup, le Hurepoix ou le Soissonnais ne furent qu'une étape avant l'installation à la ville.

Dans la seconde moitié du 19e siècle, ce furent les femmes qui donnèrent le signal de l'émigration. Le Morvan, quoique pauvre, n'avait jamais eu de véritable industrie rurale. Une réponse à la surpopulation, dès l'ouverture des routes, fut l'envoi à Paris de domestiques et surtout de nourrices - femmes mariées ou filles-mères, dont il se faisait un véritable trafic sous le Second Empire. On ne peut résister là au plaisir de citer le bon Levainville : "L'allure massive de la femme morvandelle, sa poitrine solide, son sein arrondi, plat, à large base, indices d'une bonne laitière, lui ont valu d'illustres clients, le Prince Impérial entre autres". En 1861, sur 2 884 femmes ayant accouché dans le canton de Montsauche, 1 897 partirent à Paris comme nourrices. Au début du 20e siècle, le Morvan nivernais envoyait encore 200 nourrices par an, depuis Alligny, Moux, Ouroux, Saint-Agnan, Saint-Brisson et tout le canton de Montsauche. La plupart faisaient deux ou trois séjours et revenaient avec un petit capital. Bien entendu, ce furent souvent les maris qui vinrent les rejoindre à Paris, et l'émigration devint définitive.

d) Les conséquences de l'exode rural

#### 5- L'IMMIGRATION

- a) dans les campagnes
- b) les "petits paris"
- c) l'immigration vers les villes

#### 6- L'EVOLUTION depuis 1946

- a) les communes urbaines : attraction en baisse
- b) les communes rurales : effondrement de la natalité

#### B- La SITUATION ACTUELLE \*\*\*\*\*

##### 1- BILAN DEPARTEMENTAL

- a) un département peu peuplé
- b) un département vieilli
- c) un solde naturel devenu négatif
- d) un solde migratoire très faiblement positif
- e) peu d'étrangers pour combler les vides

## 2- PERTE des FORCES VIVES par l'EMIGRATION

- a) structure par âge des migrants
- b) structure socio-professionnelle des migrants
- c) une émigration en grande partie d'origine urbaine
- d) un exode rural assez peu profitable aux villes de la Nièvre

## 3- La répartition géographique

## 4- Les CAMPAGNES

- a) dépopulation générale des cantons ruraux
- b) les mécanismes
- c) évolution par communes

## 5- Les villes

## IV- L'AGRICULTURE et la VIE RURALE

\*\*\*\*\*

### L'HABITAT et les PAYSAGES RURAUX

#### A- L'HABITAT

#### 1- PREDOMINANCE de l'HABITAT

Gros ou petit, le hameau est une forme d'habitat caractéristique d'une grande partie du Morvan. C'est la "dispersion intercalaire" qui est la règle. Quels éléments d'explication peut-on proposer ? Il y a certainement un lien avec la nature du sol. La dispersion s'explique au moins en partie par le fractionnement des bonnes terres de culture, les ouches : l'activité agricole s'exerce près de la maison ou du petit hameau. La petite propriété caractérise l'ensemble du Morvan qui est pourtant une région d'écartés et de hameaux (sauf le sud).

#### 2- La MISE en PLACE du PEUPEMENT

##### a) Mise en place ancienne des villages et des gros hameaux

A l'âge du fer, les Eduens -qui utilisèrent les minerais du Nivernais- devaient vivre dans un décor encore très largement boisé. De cette époque datent d'assez nombreux toponymes comme le Beuvray et les noms dérivés de dun (oppidum, forteresse) : Dun-les-Places, Dun-sur-Grandry.

La colonisation romaine multiplia les routes, les villes, les "villas". A la fin de l'époque romaine, la plupart des villes existaient déjà, certaines plus anciennes comme Château-Chinon. Un réseau dense, quoiqu'inégalement réparti, de villas couvrait le territoire ; ces villas ou grands domaines sont à l'origine de nombre de nos villages ou gros hameaux, et parfois de petits. Localement, le territoire défriché à l'époque gallo-romaine pouvait être plus étendu que de nos jours. L'implantation romaine semble avoir été plus faible dans certaines parties du Morvan, comme le canton de Montsauche où les routes militaires n'accédaient pas.

b) Le peuplement médiéval : essentiellement des hameaux et des écarts

Après la décadence démographique, technique et culturelle du haut Moyen-Âge, une grande partie du Morvan devait être en forêts et incultes. La reprise démographique d'après l'an Mil se traduit par une nouvelle vague de défrichement et de colonisation, sous l'impulsion des abbayes dès les 11e et 12e siècles (granges cisterciennes par exemple), puis des seigneurs.

Les villages de cette époque portent des noms qui évoquent la féodalité (La Rochemillay...), des particularités topographiques ou géographiques ou se rapportent à l'Eglise (Ouroux = l'oratoire). Beaucoup de communes portent ainsi un nom de saint, parfois sous la forme ancienne : Dommartin ; elles se localisent surtout dans le Morvan centre-nord.

En réalité, le peuplement médiéval a surtout donné naissance à des hameaux ou des écarts qui, dans beaucoup de cas, ne sont pas parvenus à atteindre la taille des agglomérations d'origine gallo-romaine (ni à se constituer des finages autonomes) ; c'est que ces peuplements plus menus devaient s'insérer entre les finages préexistants, ou s'installer sur des terroirs-forêts, landes, dont la conquête ou la reconquête, offrait plus de difficultés.

Beaucoup de ces hameaux installés à la fin du Moyen-Âge portent encore le noms des familles qui les ont fondés, précédé de l'article au pluriel : les Pasquelins... On en trouve de très nombreux exemples. En Morvan, et presque exclusivement dans le Morvan centre-nord (128 cas sur 134), on trouve la forme "l'Huys Untel", qui s'applique à de petits hameaux de trois ou quatre maisons ; cette désignation ("porte" et par extension "maison") est attestée au moins depuis le 13e siècle. Plus récente semble la dénomination "Chez Untel", caractéristique du sud-Morvan. Il faut y ajouter les nombreux "Lieu-Untel", les "Champs-Untel"... qui constituent plus de cent toponymes, en Morvan...

Il semble que les hameaux du type "les Untel" aient été pratiquement tous habités par des communautés, parfois convenues, le plus souvent tacites (tacites, sans contrat écrit), petites ou grandes. La constitution de ces "communautés" paraît avoir été parallèle au développement du bordelage

ou bourdelage, contrat particulier de l'ancienne coutume du Nivernais, qui lui-même se développa parallèlement à l'affranchissement des communautés serviles, en particulier dans la seconde moitié du 15<sup>e</sup> siècle, mais encore aux 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles, avant de régresser à la fin de l'ancien régime ; beaucoup plus draconien que la tenure à cens, ce mode de tenure qui s'appliquait à des biens de petite ou moyenne étendue, prévoyait entre autres clauses le retour au seigneur (la "réversion bordelière") en cas de décès du tenancier, à moins que les héritiers n'aient vécu avec le défunt au moins un an et un jour "en communauté de pain et de sel".

Les plus nombreuses de ces communautés n'étaient que des familles élargies (du type : le père, la mère, le fils, la bru.....), mais il y avait aussi de grosses communautés, groupant jusqu'à dix ou vingt ménages, soit de 20 à 60 personnes, "unies par le lien du sang ou de l'intérêt", sous la direction d'un Maître, élu par les parsonniers. Ces communautés groupaient surtout des cultivateurs, mais il y avait aussi des communautés d'artisans, d'ouvriers des bois. Ces groupements étaient répandus en Morvan : les Gariots à Préporché... La plupart de ces communautés furent dissoutes lors de la poussée d'individualisme du 18<sup>e</sup> siècle ; quelques-unes pourtant survécurent à la suppression de la mainmorte (1790) et à la promulgation du Code civil (celle des Gariots jusqu'en 1840), et, avant la guerre de 1914, on trouvait encore dans la région de Luzay de nombreuses fermes exploitées par plusieurs ménages.

#### c) Fermes isolées, domaines

Après la guerre de Cent Ans, de la seconde moitié du 15<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin du 18<sup>e</sup> siècle, un bouleversement progressif intervient dans les structures foncières : les seigneurs et les grands propriétaires s'efforcent d'agrandir leur "domaine utile" (par opposition à la seigneurie directe sur laquelle ils perçoivent simplement les droits seigneuriaux) ; ces grandes propriétés sont découpées en exploitations assez vastes, les domaines, dont l'exploitation, au 17<sup>e</sup> siècle par exemple, est confiée à des métayers -souvent groupés eux aussi en communautés. Le mot domaine, le mot métairie, apparaissent dans la toponymie, sans être suivis d'un nom de famille puisqu'ils n'étaient concédés qu'à titre temporaire.

La dernière vague de colonisation agricole se produit au 19<sup>e</sup> siècle ; elle donne naissance à un habitat dispersé en grosses ou moyennes fermes dont le finage s'insère dans l'espace défriché, tandis que dans les villages et les hameaux même, la tendance est au desserrement des maisons.

Les noms de hameaux, fermes, lieux-dits du Moyen-Age et de l'ancien régime, évoquent à tout instant la nature et les difficultés que l'homme a rencontrées pour la vaincre. Les toponymes rappellent souvent la forêt, les essences forestières parmi lesquelles le chêne est le plus souvent cité, la faune sauvage (Sanglier, hameau de Villapourçon). La ou les Bruyères forment une vingtaine de toponymes ; il faut peut-être y ajouter les Brûles, la Brûle qui viendraient plus probablement d'un mot particulier au Morvan

signifiant bruyère, que de brûler. Le genêt est également évoqué, comme la fougère. De très nombreux noms se rapportent à la qualité des sols. Certains sont marécageux (les Vèvres), d'autres sablonneux (les Varennes), beaucoup sont des "gâtines".

Les terres nouvellement défrichées sont les rompis (le Rompas, écarts de Villapourçon et La Rochemillay) ou les routis. Des noms évoquent le bocage (les Plesses qui peut être déformé en les Places, le Déffend). Les défrichements sont maintes fois cités : les essarts, assarts, issards, essartis, assertis, sont innombrables. L'action d'arracher les souches ("estramer") a donné Détrapes à Montsauche. Les résultats des défrichements médiévaux ou des temps modernes sont les "chintres", désignant des pièces de terre assez vastes, aux contours irréguliers et généralement encloses, s'opposant aux champs en lanière des anciens finages. Ces essarts, les rompis, les chain-tres, sont suivis fréquemment du nom de la famille qui les a défrichés.

On voit que la conquête de la terre morvandelle a été lente et laborieuse, entravée par l'humidité du climat, la fréquence des pentes et des sols lourds ou des terres peu fertiles. Elle n'était pas même véritablement achevée lors du maximum démographique à la fin du 19e siècle. C'est sans doute pourquoi les gros villages y sont l'exception.

### 3- La MAISON RURALE

Le type le plus répandu dans les régions de petite culture associée à l'élevage est la maison-bloc sans étage disposée en longueur ; sous un même toit sont juxtaposés la maison d'habitation et les bâtiments d'exploitation -la resserre, l'étable...- assez peu importants, éventuellement flanqués du "bûcher" et de l'appentis aux volailles ou aux porcs. En Morvan, l'habitation traditionnelle est la chaumière, longue de 20 m, large de 6 m, qui accole ainsi l'habitation et les communs. Les murs sont en granite ou en gneiss, de tonalité sombre, faits de pierres non taillées sauf aux angles, percés de rares ouvertures, surmontés d'une ample toiture, couverte, autrefois de chaume, aujourd'hui d'ardoises. Dans la maison ancienne, l'habitation des hommes se réduisait à une unique grande salle, tout à la fois cuisine, salle à manger, chambre à coucher : rarement dallée, aux murs sommairement badigeonnés, assez mal éclairée par l'"imposte" -au-dessus de la porte-, une petite fenêtre ou un simple "oeil de boeuf" ; avec, comme éléments fondamentaux, l'âtre et le fourneau, la bassie (l'évier), le trou à pommes de terre, la grande table, le lit matrimonial et le lit des enfants. L'hygiène était médiocre. Non seulement les poules, mais les moutons et les chèvres envahissaient la salle pendant les journées pluvieuses de l'hiver. Assez fréquemment, l'étable communiquait directement avec la demeure. Mal aérées, établies sans souci de l'écoulement de l'urine des bêtes, ces étables étaient si exigües que Levainville en concluait que leurs dimensions avaient dû influencer sur la petite taille du bétail morvandiau. Des maisons de pauvres gens, récoltant peu, élevant peu de bétail, s'accommodant de conditions de logement quasi médiévales.

"Un toit de chaume fragile, en pente très inclinée, formait l'habituelle coiffure de cette maison ; l'épaisse paille de seigle tenait les habitants au sec et au chaud ; malheureusement, elle ne gardait pas longtemps son aspect de neuf ; vite grisâtre, elle se couvrait de mousse et prenait un aspect lépreux ; la surface se bossuait, la facture se hérissait de bouquets de paille mal peignés ; l'échelle toujours appliquée contre le mur permettait d'y remédier tant bien que mal pour la maison d'habitation ; les bâtiments d'exploitation, plus négligés, en gardaient une allure misérable".

L'évolution a conduit à une dissociation entre les bâtiments d'exploitation et d'habitation. Les maisons construites après 1880 (en Morvan, ce sont les "maisons de lait" : construites avec l'argent gagné par les nourrices) isolent l'étable et les communs de l'habitation proprement dite où au moins une chambre est séparée de la salle commune : les deux bâtiments sont souvent alignés, précédés d'une cour ou d'un jardin en arrière de la route ou du chemin d'accès. Quelquefois, les habitations et les communs de plusieurs propriétaires différents sont accolés ; les ailes des bâtiments peuvent même disposer en équerre sur deux ou trois côtés d'une aire centrale : un certain nombre de ces "cours" dérivent d'anciennes communautés.

A ces demeures des petits cultivateurs s'opposent les domaines, généralement à l'écart des villages. Un grand nombre sont à cour ouverte. Cependant, il est fréquent qu'un mur bas, dans lequel sont ménagées une grille ou une simple barrière, protège la cour du côté de l'entrée principale. La disposition est alors quadrangulaire, mais les corps de bâtiment, en règle générale, ne sont pas jointifs. Enfin, l'évolution moderne, comme partout, fait surgir près du domaine ou dans les champs des "stabulations" ou des hangars métalliques assez disgracieux.

L'habitat rural est particulièrement vétuste. Seul le canton de Montsauche compte plus de 20 % de logements postérieurs à 1914, à cause de la reconstruction des bourgs incendiés ou détruits par les nazis pendant la dernière guerre. Vétuste, l'habitat rural est également inconfortable.

#### 4- SITES et ASPECTS des AGGLOMERATIONS RURALES

Seuls les plus hauts sommets du Morvan sont dépourvus d'habitations. Le plus petit village, Glux-en-Glenne, se situe un peu en dessous de 700 m, soit à une altitude relativement basse qui s'explique par l'humidité du climat. En Morvan, le maximum de population se localise entre 300 et 500 m ; au-dessus de 600 m, commence le domaine de la forêt presque ininterrompue. Les hameaux morvandiaux évitent les hauteurs ; la plupart se disséminent à flanc de coteau, là où les sols ne sont ni trop minces ni trop hydromorphes, entre le sommet boisé et les prairies humides des fonds.

Nombreux sont les villages qui s'étirent le long d'une route (Dommarth,

Saint-Péreuse, Arleuf...). Dans les zones forestières, on a même de véritables villages de défrichement linéaires. D'autres agglomérations se sont établies à un croisement de voies de communication. Dans les zones d'habitat dispersé, certaines communes n'ont que quelques maisons autour du centre que constituent la mairie et l'église : Saint-Hilaire, Saint-Léger-de-Fougeret... Même lorsque l'habitat aggloméré est plus consistant, les maisons tendent à se desserrer, à s'écarter les unes des autres dans ces zones de dispersion.

En Morvan, encore au début du 20e siècle, l'aspect des villages et des hameaux était misérable ; les rues étroites et sinueuses, tracées après coup pour desservir les maisons, récoltant après les averses le purin des pailles de navette ou des fougères mêlées d'ordures qu'on plaçait dans les cours pour préparer l'engrais. Cette malpropreté n'est plus qu'un souvenir, mais le hameau morvandiau reste d'aspect sévère.

## B- Les PAYSAGES RURAUX

Forme et taille des parcelles, présence ou non de haies et clôtures, répartition de la forêt, des terres et des prés, confèrent aux paysages une diversité plus grande qu'on ne l'imagine habituellement.

### 1- REPARTITION des PRES et des TERRES LABOURABLES

Les surfaces toujours en herbe l'emportent en Morvan. Les communes limitrophes du Bazois et surtout la zone du Haut-Morvan et ses abords sont les plus herbagères ; le Morvan de Montsauche laisse un peu plus de place aux labours, sans doute à cause de la petite taille des exploitations qui s'accommoderaient mal de l'extensification pastorale.

### 2- Les HAIES

La haie est l'élément dominant du Morvan. Plusieurs noms désignent la haie : c'est la trasse ou la tresse, la plessie ou plesse, la brosse. La haie morvandelle en général n'est pas plantée sur un talus. Parfois, elle n'est faite que de buissons juxtaposés, de noisetiers et d'épines. D'autres haies sont complantées de gros arbres, chênes, ormes, charmes, ou d'arbres étêtés, les "corniaux". Ce sont les haies les plus anciennes ; les plus récentes ne sont formées que d'épines blanches. La haie la plus savante est la plesse, avec un entrelacement des branches secondaires conduites subhorizontalement (plessier = plier). Les haies doivent être entretenues, sous peine de dégénérer en brosses (même racine que broussaille) qui envahissent les champs et les prés.

### 3- BOCAGE du MORVAN

L'impression bocagère prédomine ; pourtant la clôture ici n'est pas totale ; les haies n'entourent pas absolument chaque pièce, et il existe également des îlots localisés de petites parcelles, éventuellement d'openfield, généralement autour des hameaux.

Les parcelles, assez petites ou moyennes, comme la propriété elle-même, en moyenne un peu plus vastes dans le Haut-Morvan que sur les marges, présentent assez souvent une certaine adaptation au relief ; en dessous des sommets boisés des mamelons dont la base est parfois dentelée par les défrichements, les pièces de terre ou de pré manifestent une certaine tendance à l'allongement dans le sens des courbes de niveau ; ou bien, au contraire, elles descendent la pente "en planèze", base du triangle ou du trapèze élargie vers le bas ; d'autres, il est vrai, montent à l'assaut des pentes en petits carrés. Au total, beaucoup d'irrégularité dans ce puzzle de champs et de prés des versants, qui laisse la place à une dominance presque exclusive des prés dans les fonds.

### C- FORMATION et EVOLUTION des PAYSAGES RURAUX

#### 1- PROGRESSION des HERBAGES et du BOCAGE aux 19e et 20e siècles

La progression de l'herbe a dû commencer, timidement, vers la fin du 18e siècle, avec l'introduction des premiers boeufs blancs charolais, appréciés à l'époque autant pour le travail que pour la viande. Mais le bétail blanc se répand surtout à partir de la fin de la Restauration, où la chute des cours du blé détermine un véritable "engouement pour l'embouche". Le Morvan accentue sa spécialisation herbagère sous le Second Empire et au début de la 3e République. La pénurie de main-d'oeuvre provoquée par l'exode rural incita encore plus les exploitants du 20e siècle, à "coucher" leurs terres en herbe.

En Morvan, l'extension herbagère n'est pas due à la qualité des prairies, mais à la médiocrité persistante des rendements en culture, même après la première révolution agricole (celle du chaulage). Toutefois, la polyculture a longtemps subsisté et en 1965 "la majeure partie du massif connaît un type d'occupation mixte : terres labourables et surfaces en herbe s'étendent à peu près également sur le territoire agricole", ce qui n'est plus le cas aujourd'hui.

Cette progression des herbages s'est accompagnée d'une progression des clôtures, sous forme de haies vives, au moins jusqu'à ce que se répande le fil de fer barbelé. Une partie, vraisemblablement la plus importante, du bocage est lié à l'élevage. La fonction de la haie est bien ici de clore : de renfermer, accessoirement d'abriter, le bétail pour l'empêcher de divaguer,

pour séparer les terres des prés, pour préserver les prairies de fauche, pour séparer sur les herbages les veaux et les mères des châtrons. Toutefois, il est bien certain qu'il existait déjà des haies avant la submersion du Morvan par la grande vague herbagère, et que bocages et champagnes co-existaient déjà, quoique inégalement répartis.

## 2- Les BOCAGES, EXPRESSION de l'INDIVIDUALISME AGRAIRE

Les origines et l'évolution du bocage sont encore imparfaitement connues. Il est probable toutefois qu'il ne remonte pas à la préhistoire ; il n'est sans doute pas davantage l'expression d'une civilisation "celte" qui s'opposerait à la civilisation "germanique" de l'openfield. Pour le Massif Central, les premières mentions du bocage remontent au 15<sup>e</sup> siècle.

Le Morvan est une zone de petite propriété, et pourtant c'est un pays d'enclos. Il faut donc distinguer, indépendamment de l'extension des bouchures, liée à l'élevage, un bocage paysan et un bocage aristocratique ou bourgeois.

Le bocage paysan peut être dit de type morvandiau, car c'est en Morvan qu'il a sa plus grande extension, sauf dans le sud où il entre dans la seconde catégorie (pays de Luzy). Le point de départ est l'opposition entre une zone de petits champs continûment cultivés, à proximité des habitations, sur lesquels l'assolement, tantôt biennal, tantôt triennal ne paraît pas avoir été ordinairement collectif ; et une plus vaste zone externe de landes et d'incultes, sur lesquelles on pratiquait l'écobuage, la culture sur brûlis, peut-être une année sur cinq ou une année sur sept seulement. Cette réserve d'incultes, où le champ tenait moins de place que le genêt dans l'assolement, permettait pour l'essentiel de nourrir le bétail ; la jachère et les champs ne jouaient qu'un rôle très accessoire, et l'assolement de la zone régulièrement cultivée n'avait pas besoin d'être concerté.

Le bocage s'est développé avec la conquête des forêts et des landes, du Moyen-Age à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, effectuée en bonne partie par les communautés taisibles. Ainsi sont apparus les écheintres, pièces de terre closes, aux contours irréguliers. On peut penser que la haie a souligné d'abord les limites du finage, mis en culture collectivement ou individuellement, et que ce n'est que sur les défrichements les plus tardifs qu'elle enclôt chaque parcelle. Enfin, le démembrement des communautés et le partage des terres entre les parsonniers a également contribué à resserrer les mailles du bocage.

Bien différente est la genèse du bocage aristocratique qui couvre la région de Luzy. Le bocage est ici lié aux grands domaines, qui se sont constitués ou consolidés à partir de la fin du Moyen-Age. Il s'agit dans ce cas avant tout de se soustraire à la vaine pâture ; éventuellement de consoli-

der les usurpations qui ont pu être faites des communaux ; et aussi, à l'intérieur même du domaine, de séparer les champs des prés et l'espace cultivé -souvent la moitié à peine de la superficie totale- du reste du territoire abandonné aux pâtureaux, médiocres pacages pour le bétail.

Le bocage de ce type est lié au système domanial, et sa progression, aux dépens de l'openfield paysan, des communaux et des incultes, a pu être, dans une certaine mesure, l'expression de la lutte de classes dans les campagnes, sous l'ancien régime. Mais la grande propriété a légué un parcellaire de grande taille, assez bien adapté aux nécessités de notre époque.

### 3- L'EVOLUTION RECENTE

Depuis la dernière guerre, l'herbe a progressé en Morvan. Une autre nouveauté récente est le développement des champs de maïs, bien que cette plante ne soit peut-être pas très adaptée au climat morvandiau. Le remembrement reste très peu avancé en Morvan, pays de petites propriétés et de petites parcelles très enchevêtrées, où il ne touche encore que quelques communes (Empury, Dun-les-Places, Planchez, Préporché). C'est là que les opérations présentent le maximum de difficultés.

### Les CONDITIONS de l'EXPLOITATION AGRICOLE

#### A- La PROPRIETE

Même si elle a perdu, financièrement et peut-être sentimentalement, de l'intérêt, la propriété foncière conditionne encore largement la structure de l'exploitation. La grande propriété privée est peu importante ; la petite et la moyenne propriété privée occupent de loin la plus grande partie du sol.

### Le MORVAN, TERRE de PETITS PROPRIETAIRES

On lui fait volontiers cette réputation. "Il n'y a guère de Morvandiaux qui soient absolument sans propriété. Très peu sont en maison de loyer. Presque tous ont au moins leur maison avec un petit jardin pour annexe. S'ils y joignent quelques boisselées de terres et s'ils peuvent y ajouter un pré qui leur permette de nourrir deux vaches avec lesquelles ils labourerent eux-mêmes leur propre champ... c'est un commencement d'aisance" (1853).

Les chiffres confirment cette impression. Pour l'ensemble du Morvan nivernais, forêts comprises, il y avait 16 892 propriétaires de moins de

10 ha en 1850, et 20 203 en 1962 ; ils détenaient 24,2 % des surfaces dans la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle, ils en détiennent aujourd'hui 29 %. Beaucoup d'entre eux sont des Parisiens absentéistes, qui ont conservé leur bien pour des raisons sentimentales ; ils plantent, un peu au hasard, certaines parcelles en résineux, quand ils ne les laissent pas en friches. Le morcellement est particulièrement poussé, même si la taille moyenne des petites propriétés est un peu supérieure à celle des petites propriétés de la Bourgogne nivernaise.

Les propriétés moyennes, de 10 à 50 ha, étaient 1981 dans la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle et 2 630 en 1962 ; leur part dans la superficie totale est passée de 23,2 à 33 %. Petites et moyennes propriétés s'étendent donc sur 62 % des surfaces ; les unes et les autres associent presque systématiquement des pièces de terre, des prés et des bois.

Il existe aussi une grande propriété en Morvan. Toutefois, sauf dans le canton de Luzy qui n'est déjà plus le vrai Morvan, les véritables domaines sont rares, et la grande propriété est surtout forestière. Elle est d'ailleurs en recul. Si les propriétés de 50 à 100 ha sont passées de 10 à 13 % du sol, les très grandes propriétés ont reculé de 42,7 % à 24 % des surfaces. Lors de l'établissement du premier cadastre, 50 grands propriétaires possédaient plus de 500 ha, dont quatre plus de 2 000 ; en 1962, 15 seulement ont encore plus de 500 ha, dont 3, plus de 1 000. Le plus grand domaine du Morvan couvre 1 300 ha, contre 4 860 pour le grand vers 1850. Au milieu du 19<sup>e</sup> siècle, la quasi-totalité des très grands propriétaires étaient des nobles ; en 1962, les possesseurs de plus de 500 ha sont neuf nobles et six roturiers.

Mais ces moyennes ne suffisent pas à rendre compte de la physionomie réelle de la propriété, si différente entre le nord et le sud. Dans les cantons du nord (Lormes et Montsauche), les grandes propriétés n'occupent qu'une place toujours très limitée, excepté dans le vieux fief noble de Bazoches ; les propriétés petites et moyennes se partagent l'essentiel des terroirs. Dans les cantons du centre (Château-Chinon et Moulins-Engilbert), la grande propriété privée se développe dans les communes forestières du Haut-Morvan, le morcellement reste accusé dans les "cuvettes". Mais le Morvan charolais ou pays de Luzy est tout à fait à part. A bien des égards, il rappelle le sud-Nivernais, quoique avec un développement moindre de la très grande propriété. Comme dans le Nivernais méridional, on y trouvait l'organisation traditionnelle en métairies de grande taille, plusieurs métairies composant une grande propriété souvent confiée à la gestion d'un fermier général.

Pourquoi le Morvan dans son ensemble n'a-t-il pas connu une évolution de type "nivernais" ? C'est peut-être parce que les terres y étaient trop pauvres et auraient difficilement permis de faire vivre des familles ou des communautés de métayers sur des domaines, sauf justement sur les marges occidentales et surtout dans la région de Luzy où l'altitude n'est pas encore suffisamment élevée pour rendre les cultures aléatoires ou médiocres. Peut-

être aussi les communautés paysannes du nord, revigorées par le travail en forêt et le flottage, ont-elles fait preuve d'une capacité de résistance inattendue. Mais la principale raison est sans doute que les grands propriétaires ne voyaient pas la possibilité de tirer du Morvan des revenus substantiels, si ce n'est de ses forêts. Les bois ne cessèrent de prendre de la valeur à partir du 16<sup>e</sup> siècle, quand le flottage leur eut ouvert des débouchés assurés ; aussi les seigneurs s'efforcèrent-ils, revenant sur leurs concessions d'usages antérieures, de se constituer des réserves principalement forestières.

Quant au microfundium, il dérive pour partie des anciennes tenures serviles, censitaires, ou en bordelage, pour partie de la dislocation des communautés taisibles. Si la propriété n'a pas été davantage remembrée depuis la fin du 19<sup>e</sup> siècle, on le doit sans doute à l'attachement tenace des gens de la montagne pour leur bien, qui naguère était source de procès interminables. Malheureusement, le Morvan en paie aujourd'hui les conséquences par un morcellement excessif.

## B- L'EXPLOITATION

\*\*\*\*\*

L'exploitation ne se confond pas avec la propriété foncière ; cependant les zones de petite propriété sont fréquemment des zones de petites exploitations, et vice versa.

### 1- Le NOMBRE des EXPLOITATIONS : DIMINUTION RAPIDE

Le vieillissement des exploitants intervient pour les deux tiers dans la disparition des exploitations.

### 2- L'ETENDUE des EXPLOITATIONS

#### a) Une superficie moyenne élevée

La dimension des exploitations varie suivant les régions géographiques, mais aussi suivant les modes de faire-valoir et l'âge des exploitants. D'une façon générale, les exploitations en faire-valoir direct sont plus petites que celles en fermage. Les exploitants de 35 à 40 ans disposent en moyenne des exploitations les plus étendues, alors que ceux de plus de 60 ans n'ont en moyenne que 12 ha, ce qui mobilise néanmoins le dixième des surfaces. Beaucoup de microfundiums sont donc exploités par des retraités ou demi-retraités.

### b) L'évolution

Avec la diminution du nombre des exploitations, la superficie moyenne de chacune ne cesse de s'agrandir. Mais il n'en allait pas de même au 19<sup>e</sup> siècle où la pression démographique augmentait dans les campagnes, au moins jusque vers 1850 ou 1886. Entre 1955 et 1970, la superficie moyenne des exploitations a augmenté sensiblement en Morvan : de 16 à 31 ha.

### c) La répartition géographique

Le Morvan comptait, en 1970-1971, 3 052 exploitations pour une superficie totale de 109 418 ha et une surface agricole utile de 94 704 ha. Les petites exploitations constituent près du tiers du nombre total, mais n'occupent que 5 % de la surface utile. Les exploitations "moyennes" (assez petites en fait) constituent la moitié ; elles occupent en Morvan plus de 40 % de la surface utile agricole. Les exploitations de 50 à 100 ha sont les moins nombreuses (relativement) en Morvan, mais la part des surfaces qu'elles occupent est de l'ordre de 40 %. Les très grandes exploitations sont peu nombreuses et peu importantes.

Les petites exploitations sont nombreuses : dans certaines parties du Morvan, il s'agit de véritables exploitations agricoles ; aussi sont-elles en moyenne un peu plus vastes, si bien qu'à Montsauche elles arrivent à occuper 9 % de la surface utile. On veut bien admettre qu'une partie sont aux mains de demi-retraités ; il n'en est pas moins inquiétant de constater la place qu'occupent les petites exploitations dans le nord du Morvan.

Les exploitations "moyennes" couvrent plus de 40 % du sol utile dans le canton de Château-Chinon, plus de la moitié à Lormes, et plus des trois quarts à Montsauche ! Or, la rentabilité de ces exploitations est très douteuse dans les conditions naturelles qui sont celles du Morvan.

Les grandes exploitations, à l'exclusion des très grandes, occupent plus de la moitié du sol utile dans les cantons de Luzy et Moulins-Engilbert, qui correspondent à des zones de métayage ou d'ancien métayage. Ne serait-ce pas ce mode de faire-valoir qui y a freiné l'expansion des très grandes exploitations ?

Les très grandes exploitations (plus de 100 ha) sont peu nombreuses en Morvan central et septentrional (une seule à Montsauche !). Dans le nord, les exploitations de moins de 50 ha occupent plus de la moitié des surfaces utiles : 57 % à Lormes et même 86 % à Montsauche. Leur part est encore fort importante à Château-Chinon.

### 3- Les MODES de FAIRE-VALOIR

Dans le Morvan, le faire-valoir direct prédomine dans le nord et le fermage dans le sud.

a) Le faire-valoir direct pur est toujours plus répandu pour les petites exploitations (moins de 30 ha). Le nombre des exploitations est d'ailleurs en rapide diminution. Beaucoup, non rentables parce que trop petites, ont disparu. D'autres exploitations cherchent à s'agrandir en louant des terres. Beaucoup comportent à la fois des parcelles en propriété et en location. Actuellement, le faire-valoir direct recule, plus rapidement, semble-t-il, dans ses fiefs traditionnels du Morvan que dans les grandes régions herbagères. Entre 1943 et 1970, la proportion des surfaces en faire-valoir direct est passée de 55 à 44 %. Le faire-valoir direct intéresse principalement le nord du Morvan, zone où les exploitations moyennes l'emportent sur les grandes. Il occupe entre 48 et 71 % des surfaces dans le Morvan septentrional.

b) Le métayage ne joue plus qu'un rôle secondaire, sauf dans le sud du Morvan (8 % des surfaces à Moulins-Engilbert et 11 % à Luzy). Les métayers reçoivent en principe les deux tiers de la récolte et gardent en outre les produits de la basse-cour. Mais certains (les "basse-couriers"... ) sont en fait plutôt des chefs de culture rémunérés principalement en argent ; ce sont les "métayers salariés" des services agricoles. Les métairies sont presque exclusivement des moyennes ou grandes exploitations (entre 30 et 100 ha).

#### c) Le fermage

C'est le mode d'exploitation le plus répandu. Les cantons morvandiaux ont moins de la moitié des superficies en fermage : Château-Chinon et surtout Lormes 44 % et Montsauche 29 %. Historiquement, le fermage est le mode d'exploitation dominant, depuis la fin du 18e siècle ou la première moitié du 19e siècle. Le Morvan du sud avait ses fermiers généraux, qui sous-louaient à des métayers ou de petits fermiers ; mais ils conservaient généralement eux-mêmes un domaine. Ce sont eux qui ont introduit les éléments de la première révolution agricole : la pratique du chaulage, la charrue brabant, les prairies artificielles. Aujourd'hui, le fermage gagne partout du terrain. C'est que le loyer du sol est devenu une charge relativement secondaire. L'achat des terres immobilise les capitaux sans grand profit ; il vaut mieux développer le capital d'exploitation.

## C- Les HOMMES et les EQUIPEMENTS

Il est bien difficile d'esquisser un portrait robot de l'agriculteur morvandiau. Quels points communs y a-t-il entre ce petit paysan retraité qui suce interminablement sa pipe éteinte, s'exprime en un français approximatif teinté de patois, et reste de toute évidence sceptique lorsque ses voisins qui ont la télé lui annoncent que "l'homme a débarqué sur la lune", et ce gros éleveur qui pratique l'élevage le plus extensif sur 200 ha, et celui-là qui intensifie intelligemment, fait proportionnellement beaucoup mieux, et arrive à gagner 50 000 F par an sur 60 ha ? L'agriculteur morvandiau est en moyenne âgé. Les salariés agricoles à plein temps sont peu nombreux et leur nombre est en diminution rapide.

L'amélioration des structures foncières est obtenue, entre autres, par le remembrement. Le Morvan aurait besoin de remembrement, mais celui-ci y est peu avancé. Le drainage, éventuellement l'irrigation, peuvent constituer de véritables bonifications. L'assainissement est une tâche particulièrement prioritaire. Le Morvan n'est pas à proprement parler une région céréalière. Aussi le nombre des tracteurs est-il peu élevé, encore moins celui des moissonneuses-batteuses. Depuis 1963, le parc de tracteurs s'accroît proportionnellement plus vite que la moyenne nationale, mais cela est dû au retard initial. La consommation d'engrais reste basse. Seule la consommation d'acide phosphorique est supérieure à la moyenne française, les prés étant amendés par des scories. Il reste que beaucoup d'herbages sont très insuffisamment fertilisés. Par contre, on note un réel progrès pour les bâtiments d'élevage, avec un développement spectaculaire des constructions de stabulations libres.

En définitive, le dynamisme des exploitants est souvent décisif. Les plus accrocheurs, les plus inventifs, sont fréquemment ceux des régions réputées pauvres.

## L'ECONOMIE AGRICOLE

### A- La FORET : ANNEXE de l'ECONOMIE AGRICOLE ?

Elle est presque partout présente dans le paysage, elle a joué un rôle considérable dans l'économie morvandelle. Elle est plus ou moins intégrée à l'économie paysanne. En Morvan, près d'un paysan sur deux possède des bois, mais la superficie de chacun est infime. Autrefois, beaucoup de petits propriétaires, brassiers, manoeuvres, étaient aussi bûcherons, mais le bûcheronnage tend à disparaître. Les très grandes propriétés comportaient toujours des forêts, qui, traditionnellement, servaient à payer l'impôt, mais on sait que les très grands domaines tendent à l'effritement.

## 1- La PROPRIETE FORESTIERE

### a) Les forêts particulières

Les paysans sont nombreux à détenir de petits lots de bois (47 % des exploitants agricoles), mais ceux-ci, parfois désignés sous le nom de "broses", sont si exigus que leur valeur économique est extrêmement faible, voire quasi nulle. Les exploitants agricoles possèdent, dans le Morvan niver-nais, 24 % des bois, mais 2 300 sur 2 800 en ont moins de 5 ha, 38 seule-ment plus de 50 : la moyenne est inférieure à 3,7 ha ! On voit qu'on ne peut guère parler d'un équilibre agro-forestier. D'autres lopins minuscules appartiennent à des émigrants ou ont été rachetés çà et là par des négo- ciants ou par des citoyens. A ces petits lots s'opposent les grands domai- nes forestiers privés, généralement mieux exploités et mieux entretenus, comme dans le Haut-Morvan où leur aspect évoque celui des forêts domaniales. Une partie de ces grands domaines appartiennent encore à l'ancienne nobles- se ou à la bourgeoisie de vieille souche ; d'autres sont la propriété de marchands de bois ou de sociétés (la Caisse d'Epargne de Paris possède 2 792 ha de résineux dans les communes d'Arleuf et Fâchin (achetés en 1955). Les achats de ressortissants allemands ou belges tendent à se multiplier de- puis la guerre. Les petites propriétés forestières ont trois origines prin- cipales : le morcellement des anciennes forêts duciales, le partage après la Révolution de certaines forêts "usagères", enfin, certaines remontent au Moyen-Age.

b) Les forêts domaniales sont issues pour la plupart de la nationalisa- tion des biens d'Eglise en 1791, exceptées quelques acquisitions récentes de l'Etat comme la forêt Chenue en 1923, dans la région de Dun-les-Places.

c) Les forêts communales dérivent des droits d'usage anciens sur les propriétés des ducs, des seigneurs, des établissements religieux ; d'autres avaient été attribuées par les seigneurs ou les monastères aux colons lors des reconquêtes après la guerre de Cent Ans. Saint-Martin-du-Puy a plus de 500 ha de forêts communales.

## 2- Le ROLE ANCIEN de la FORET

La forêt a joué autrefois un rôle de tout premier plan dans la vie éco- nomique et sociale. "Les malheureux ruinés par les guerres ont cherché asi- le dans la forêt... Elle les a protégés contre le froid, la faim, le vent et l'ennemi. Elle leur a livré un sol rapidement fertilisable par l'écobua- ge, par la combustion des taillis et des souches, elle leur a fourni des prairies excellentes, grâce à la multiplicité des souches et à la fraîcheur

des futaies. Elle les a pourvus en abondance de bois de charpente et de bois de chauffage, de glandée pour les porcs, de miel et de venaison".

Le Morvan n'a jamais tiré du bois qu'un artisanat modeste, et a ignoré la boissellerie, la tournerie, toutes ces petites activités si répandues dans le Jura, les Vosges ou les massifs anciens d'Europe centrale. Le bois était d'un meilleur rapport qu'aujourd'hui. Du milieu du 16e siècle à la fin du 19e siècle, c'était une source d'énergie appréciée. Le seul Morvan a fourni jusqu'aux trois cinquièmes de l'approvisionnement de Paris en bois de chauffage. L'exploitation se faisait, soit par le mode normal des coupes à révolution, soit par le procédé (original mais primitif) du furetage, inconnu partout ailleurs en France au début du 20e siècle, où il était encore pratiqué en Morvan. Cette technique consiste à n'abattre que les branches de valeur marchande, tout en laissant croître les autres, si bien que les souches ne sont jamais entièrement dépouillées ; les bois de 36 ans servaient à confectionner la moulée, ceux de 18 ans étaient utilisés pour la charbonnette.

Enfin, on ne peut passer sous silence la fonction sociale et politique de la forêt. La possession de bois étendus assurait aux grands propriétaires, nobles ou bourgeois, prestige et respectabilité. Les propriétaires et les marchands de bois étaient des personnages considérables ; il n'y avait guère de notables sous la Restauration qui ne fussent des propriétaires forestiers. L'exploitation de la forêt exigeait une main-d'oeuvre abondante. L'immense majorité des bûcherons étaient des paysans, modestes propriétaires ou journaliers, cultivateurs l'été, coupeurs de taillis en hiver. Si la Nièvre est un département de gauche, c'est aux bûcherons qu'on le doit en partie. "Sans la forêt, la Nièvre n'aurait jamais connu un puissant syndicalisme". Cette affirmation est peut-être excessive, mais on peut penser qu'effectivement tout contribuait à situer la forêt "à gauche" : le grand nombre des petits propriétaires de parcelles boisées, le désintérêt des grands propriétaires pour leurs surfaces forestières, l'interposition entre eux et les bûcherons d'intermédiaires exigeants. Les premiers syndicats de bûcherons remontent à 1892, à une époque où les prix du bois baissent fortement parce qu'ils se heurtent à la concurrence du fer et du charbon. Beaucoup des membres des syndicats de bûcherons allaient devenir des adeptes du socialisme.

### 3- La FORET "DEVENUE INUTILE"

La forêt est devenue le plus souvent un espace mort, étranger au monde agricole. Le bois de chauffage et les taillis ont perdu presque tout intérêt. Même dans les campagnes les plus reculées, le gaz en bouteilles fait une concurrence victorieuse aux bois de feu. Des coupes trop éloignées des chemins restent inexploitées, les autres se vendent mal. La carbonisation assure pourtant un débouché à certains de ces bois. Jusqu'en 1935, l'usine de Clamecy s'est approvisionnée en totalité en Morvan ; en 1960, elle consommait 330 000 stères mais le Morvan ne couvrait plus que 20-25 % de la consommation. Les bois d'industrie (bois de mines, traverses) se vendent

mal. Par contre les bois d'oeuvre trouvent facilement preneurs, en particulier le chêne dont les prix ont très fortement augmenté en 1973. Mais les scieries restent dispersées, et le Morvan a peu de fabriques de meubles.

Au total, le Morvan a trop de microfundiums forestiers, de taillis, de bois de feu sans valeur. En contrepartie, l'étendue des surfaces boisées est un atout incontestable sur le plan touristique.

## B- Les SYSTEMES de CULTURE

L'élevage est de loin prédominant. La répartition des principales cultures, pour 91 800 ha comptés en Morvan, était la suivante pour 1970-1971 (en pourcentage de la surface agricole utile) :

|                                                  |        |        |
|--------------------------------------------------|--------|--------|
| Surface toujours en herbe (prairies permanentes) |        | 71,5 % |
| Vigne                                            |        | 0,1 %  |
| Terres labourables                               |        | 27,8 % |
| * céréales                                       | 13,2 % |        |
| dont - blé tendre                                | 4,2 %  |        |
| - orge                                           | 3 %    |        |
| - maïs grain                                     | 0,3 %  |        |
| - avoine                                         | 3,2 %  |        |
| * colza                                          |        | 0,2 %  |
| * pommes de terre                                |        | 0,9 %  |
| * betteraves fourragères                         |        | 0,6 %  |
| * cultures fourragères                           | 12,5 % |        |
| dont - prairies artificielles                    | 1 %    |        |
| - prairies temporaires                           | 10,9 % |        |

Le Morvan, malgré l'importance de ses surfaces toujours en herbe -supérieure même à celle des pôles herbagers (entre 62 % à Montsauche et plus de 80 % à Moulins-Engilbert)- est cependant un peu moins exclusivement orienté vers l'élevage. Les prairies sont moins riches qu'en Bazois et entre Loire et Allier ; il en faut donc davantage à nombre de bovins égal. La vente de ceux-ci représente entre 40 et 80 % du produit des exploitations. C'est dire que le Morvan, dans une certaine mesure, reste fidèle à la polyculture traditionnelle. "Le souci de vivre en partie sur la ferme reste vif dans ce pays où l'argent circule peu". Six fermes sur dix continuent à faire un peu de blé. On continue de compter sur le potager, la basse-cour, on s'efforce d'avoir des élevages d'appoint (porcs ou moutons), on cultive un "journal" (23 ares) ou deux de pommes de terre. Une des raisons de cette diversité est la faible rentabilité de l'élevage du charolais sur des prairies médiocres et des exploitations trop petites. Cependant, la polyculture recule rapidement, plus encore dans le centre et le sud (environ 10 % des surfaces en cé-

réales) que dans le nord (17 % à Lormes et Montsauche).

OCCUPATION du SOL et PRINCIPALES CULTURES par CANTONS  
(en pourcentage de la surface agricole utile - 1970-1971)

|                           | <u>Moulins-<br/>Engilbert</u> | <u>Château-<br/>Chinon</u> | <u>Lormes</u> | <u>Montsauche</u> |
|---------------------------|-------------------------------|----------------------------|---------------|-------------------|
| Surface toujours en herbe | 80,2                          | 77,9                       | 66,4          | 62,1              |
| Vergers, jardins          | 0,2                           | 0,6                        | 0,2           | 0,2               |
| Terres labourables        | 19,6                          | 21,6                       | 32,8          | 35                |
| * céréales                | 9,9                           | 10,9                       | 17            | 17,2              |
| dont - blé                | 3,9                           | 2,7                        | 5,6           | 3,5               |
| * cultures fourragères    | 8                             | 9,4                        | 13,4          | 14,4              |
| dont - prairies artif.    | 1,2                           | 1,2                        | 3,7           | 0,6               |
| - prairies tempor.        | 6,6                           | 8,1                        | 9,4           | 13,8              |

C- Les CULTURES  
\*\*\*\*\*

1- Les CEREALES

Elles n'occupent plus qu'une place assez restreinte : 12 000 ha, et ne fournissent qu'une petite part du revenu agricole final. C'est vers 1885 que la croissance des surfaces céréalières s'arrête, et après 1914 les courbes s'effondrent. Toutefois depuis 1955-1960, on note à nouveau une petite progression. Si le blé stagne et l'avoine recule, l'orge progresse et le maïs progresse très vite.

Parmi les céréales secondaires, le sarrasin a totalement disparu. Le seigle, qui était la céréale de base du Morvan jusqu'à l'avènement du chauffage, continue d'être cultivé sur de petites surfaces du massif ancien. Les surfaces consacrées à l'avoine régressent. Proportionnellement, les petites exploitations (jusqu'à 30 ha) en ont plus que les grandes. La croissance des surfaces consacrées au maïs a été extrêmement rapide. L'orge occupe 3 % de la surface utile. Le rendement en blé a été triplé et quadruplé entre la fin du 19e siècle et 1972. Cette forte hausse de la productivité, pour toutes les céréales, s'explique non seulement par l'intensification liée à la seconde révolution agricole, celle d'après la guerre, mais aussi par l'abandon progressif de la céréaliculture sur les terres les moins douées. Entre 1955 et 1967 les surfaces céréalières ont reculé de 32 % en Morvan ! Les bénéfiques forfaitaires moyens sont de 105 F/ha.

## 2- Les CULTURES INDUSTRIELLES et les PLANTES SARCLEES

Parmi les plantes sarclées, la betterave fourragère est en régression, sans doute à cause de la longueur des binages, et aussi parce qu'elle n'est pas sans inconvénients pour la santé des animaux. La pomme de terre vient bien sur les sols sablonneux du Morvan. Chacun ou presque en fait (plus des 4/5 des exploitants) ; c'est la culture qui rapporte le plus à l'hectare, et pourtant elle fournit rarement 10 % du produit de la ferme morvandelle. C'est qu'elle est exigeante en main-d'oeuvre, et que les marchés sont très mal organisés. Un quart à peine de la production est commercialisée.

## 3- Les CULTURES FOURRAGERES

L'infrastructure fourragère comprend, outre les surfaces toujours en herbe dont une partie est réservée à la production de foin, les plantes sarclées (betteraves et choux), les fourrages annuels (maïs-fourrage), des céréales (avoine, orge...), des cultures dérobées (trèfle incarnat), accessoirement le fourrage auxiliaire fourni par les vesces, et surtout les prairies artificielles, où dominent les légumineuses (trèfle violet, luzerne, sainfoin...) et les prairies temporaires, où dominent les graminées (ray-grass, fétuque, fléole...). La prairie temporaire doit être considérée comme une véritable culture ; elle entre dans la rotation au même titre que les autres. Un avantage de l'assolement champ-prairie ("ley-farming") est l'amélioration du sol par l'apport d'humus provenant de la décomposition du gazon et des déjections des animaux.

Les prairies temporaires l'emportent d'une façon écrasante en Morvan où les légumineuses viennent mal (9 600 ha de prairies temporaires, 1 800 de prairies artificielles).

## D- L'ELEVAGE

Le Morvan, pays des grands boeufs blancs... Le charolais jouit d'une réputation flatteuse, et l'exportation des reproducteurs est une des spécialités nivernaises. Mais l'élevage pour la viande est presque la spéculation unique. La grande et la petite exploitation pratiquent le même élevage, avec les mêmes animaux et les mêmes méthodes, généralement fort extensives, si bien que la rentabilité des petites fermes est extrêmement faible, voire nulle. "Le charolais bel animal, le système charolais, petit profit".

## 1- Le CHEPTEL BOVIN

### a) Effectifs

Les effectifs augmentent régulièrement. Le Morvan avait 88 300 têtes en 1970.

| <u>Cantons</u>    | <u>Nombre de bovins</u> | <u>Nombre de bovins<br/>pour 100 hectares<br/>de S. A. U.</u> |
|-------------------|-------------------------|---------------------------------------------------------------|
| Moulins-Engilbert | 17 900                  | 100                                                           |
| Château-Chinon    | 15 700                  | 100                                                           |
| Lormes            | 11 700                  | 87                                                            |
| Montsauche        | 8 600                   | 76                                                            |

Le Morvan a des veaux de moins d'un an, des jeunes bovins entre un et deux ans, des vaches dont 2,2 % seulement de vaches laitières, d'autres bovins adultes de plus de deux ans pour 10,7 %.

### b) Le Charolais

Avant le charolais, le Morvan avait deux races principales, la morvanelle, race très ancienne à la robe rousse marquée de blanc, avec des boeufs travailleurs mais vifs, et la nivernaise, au pelage rougeâtre ou café au lait foncé, également apte au travail, mais peu propre à la boucherie. En fait, la plupart des bovins étaient métissés et polyvalents. Le charolais actuel, après des croisements, est un animal puissant, de grande taille, au pelage blanc crème, apte éventuellement à fournir un gros travail. C'est surtout un animal de boucherie exceptionnel. Le rendement en viande est excellent. De plus, bien nourri, le charolais prend du poids très rapidement, et la race se reproduit bien. La qualité de la viande également est très bonne, avec un persillé savoureux, sans excès de graisse. C'est peut-être la meilleure race à viande du monde. Par contre, la vache charolaise est une mauvaise laitière : 1 200 litres de lait par vache et par an est une moyenne, 2 000 litres est presque un maximum.

## 2- Les TYPES d'ELEVAGE

### a) L'élevage et l'embouche

Autrefois, on distinguait classiquement l'élevage proprement dit et l'embouche, c'est-à-dire l'engraissement à l'herbe des animaux sur des prairies particulièrement riches. Les deux spécialités étaient complémentaires, non seulement économiquement mais aussi géographiquement. L'élevage nais-

seur était celui des régions pauvres, comme le Morvan. Dans le Nivernais, beaucoup d'exploitations avaient peu de jeunes élèves, voire pas du tout ; elles ne faisaient que la dernière partie de l'élevage, la finition. Les emboucheurs achetaient des châtrons maigres à leurs voisins morvandiaux auxquels manquaient les pâtures suffisamment riches, ils les mettaient sur leurs propres prairies et les faisaient passer en une saison de 500 à 700 kg, prêts pour la Villette. Depuis la dernière guerre, la différence entre régions naisseuse et d'embouche tend à s'estomper. Le Morvan s'est dépeuplé et est moins décidé à se laisser exploiter qu'autrefois. Quelques rares exploitants, en Bazois ou entre Loire et Allier, trouvent encore la possibilité de faire de l'embouche commerciale. Ils réunissent sur des prairies de qualité exceptionnelle, un bétail assez disparate, "trouvé dans les environs ou acheté sur les foires morvandelles". Il leur faut le payer fort cher, et l'acheter en hiver, malgré le coût de la stabulation, pour être sûrs d'en trouver. En fait, la quasi totalité des exploitations font aussi de l'élevage.

En réalité, les sorties d'animaux se décomposent en animaux maigres pour l'embouche, dont la destination est d'aller se faire engraisser en dehors des régions productrices, en particulier "à la pulpe", "à l'auge", dans les régions céréalières et betteravières (Soissonnais, Beauce, Picardie, Belgique), en animaux d'embouche gras, en vaches de réforme, reproductrices et de taureaux, de veaux à remettre de 0 à 4 mois, veaux de boucherie, veaux de Saint-Etienne et de Lyon.

En Morvan, 82 % des exploitations produisent essentiellement des animaux maigres, 5 % seulement des animaux gras. Est-il besoin de souligner que l'éleveur qui ne peut "finir" ses bêtes se prive du stade terminal le plus rémunérateur ? L'aspect saisonnier des ventes de maigres est très marqué. Les ventes sont très fortes en février et mars, en août, septembre, octobre. Plus des 2/3 des ventes s'effectuent ainsi sur cinq mois de l'année. Par contre, il n'y a que très peu de ventes en avril, juin et décembre, et encore moins en mai et juillet.

b) Le lait et les veaux de boucherie (soit les veaux d'un mois, soit les veaux de Saint-Etienne vendus à l'automne) sont la spéculation de 9 % des exploitations en Morvan.

### 3- L'EXTENSIVITE des METHODES d'ELEVAGE

#### a) Les méthodes d'élevage

L'élevage se fait en plein air pendant sept ou huit mois. Le bétail sort des étables début avril, parfois dès la mi-mars. Les bêtes sont séparées. Les veaux déjà nés (on s'efforce de grouper les vêlages au printemps) sont mis avec leurs mères dont ils têtent le lait. Sur les meilleurs pâtura-

ges, on place les châtrons destinés à l'embouche ; quelques génisses ou vaches réformées les accompagnent avant de prendre le chemin de l'abattoir. A l'automne, on vendra les veaux les plus mauvais. Vers le 15 novembre, les bêtes regagnent les étables. Les veaux nés au printemps pèsent alors 250-280 kg. Mais l'hiver, réduits à la portion congrue, ils ne prennent pratiquement plus de poids ! Remis à l'herbe au printemps suivant, ils gagnent à nouveau entre 150 et 180 kg pendant la belle saison. Si l'exploitation fait du maigre, elle vend le plus grand nombre de ses bouvillons à 18 mois ; d'autres passent encore un hiver et seront cédés à deux ans aux emboucheurs. Si la ferme produit des animaux gras, ceux-ci passent leur troisième saison en plein air sur les prés d'embouche, où ils prennent encore près de 200 kg. Les meilleurs, qui pèsent 650-700 kg, sont vendus à l'automne, directement pour la boucherie. Les autres peuvent être conservés jusqu'à l'été suivant, où on s'en débarrassera pour alléger les pâturages qui commencent à se dessécher.

#### b) Un élevage extensif

La prairie "naturelle" reste la base de l'exploitation d'élevage nivernaise et morvandelle. L'éleveur adapte la conduite du troupeau à la pousse de l'herbe, en déchargeant ses parcs à la fin de l'été, quand celle-ci se ralentit, et en nourrissant insuffisamment en hiver ses animaux rentrés dans les étables. Même dans les régions où les prés et prairies sont de qualité médiocre, les surfaces toujours en herbe occupent fréquemment les trois quarts ou même les 4/5 de l'exploitation. C'est le cas en Morvan où les prairies sur sols sablonneux se dessèchent vite, et où celles des fonds mériteraient d'être systématiquement drainées.

Le chargement des prés est relativement faible : entre 0,6 et 0,85 unité de gros bétail (animal théorique consommant 3 000 unités fourragères par an - unité fourragère = 3 000 kg d'orge - un taureau charolais vaut approximativement 1,20 U. G. B.), en Morvan. Les surfaces consacrées aux cultures fourragères sont généralement limitées : 12-13 %. Or, la productivité des prairies cultivées, prairies artificielles annuelles ou légumineuses et graminées des prairies temporaires intégrées dans l'assolement, est incomparablement supérieure à celle des prairies naturelles. Fait plus grave, entre 1960 et 1970, les surfaces consacrées aux cultures fourragères ont diminué, tandis que les herbages extensifs gagnaient le double pendant la même période. En sens inverse, il est vrai, on doit reconnaître les progrès de la culture de l'orge et surtout du maïs. Aussi les éleveurs éprouvent-ils des difficultés pour nourrir leurs bêtes pendant l'hivernage. Les animaux à l'étable sont soumis à un régime sévère, de simple entretien, fondé sur des rations de paille, de mauvais foin, avec un peu de grain. Cette stabilisation du poids des bouvillons et des boeufs, quand ce n'est pas une diminution, est un des points faibles du système morvandiau. Un remède pourrait être trouvé dans le recours plus fréquent aux aliments du commerce, mais ceux-ci coûtent cher et pourraient compromettre l'équilibre financier de l'exploitation.

c) Les conséquences et l'avenir du "système charolais"

Les grandes fermes se trouvent bien à l'intérieur de ce système extensif, qui leur permet d'économiser de la main-d'oeuvre ; en ce sens, le système charolais contribue d'ailleurs à accentuer le "désert". Les exploitations qui obtiennent les meilleurs résultats financiers sont celles qui emploient un homme pour une surface entre 32 et 48 ha ; celles qui obtiennent les plus mauvais (négatifs) emploient un homme pour une surface entre 15 et 31 ha. Ce sont les petites et moyennes exploitations qui se trouvent en difficulté, bien que leurs techniques soient généralement un peu plus intensives. Telle ferme de 12 ha a un chargement de 0,6 U. G. B. par hectare fourrager, ce qui conduit à une marge brute d'environ 600 F / ha : il en faudrait trois fois plus pour équilibrer les fortes charges de structure (2 000 F / ha) d'une si petite exploitation. La situation apparaît spécialement catastrophique en Morvan, où les exploitations les plus courantes ont 12 à 15 ha, où 52,5 % des exploitants ont plus de 55 ans et 14 % seulement moins de 40 ans, où le revenu moyen par personne active était en 1972 de 7 250 F contre 11 910 F pour l'ensemble du Nivernais. "Dans ce massif, personne ne croit plus à l'avenir des bovins". On préfère aujourd'hui les moutons, moins exigeants en capital, et qui donnent une marge brute à l'hectare équivalente à celle d'un troupeau charolais.

Pour les petites et moyennes exploitations, il faudrait une reconversion partielle vers l'élevage laitier. Le produit brut ou net à l'hectare est en effet plus élevé dans les régions laitières. Avec le système charolais, toutes les vaches sont élevées et nourries sans autre produit que leurs veaux et leur viande, alors qu'une laitière montbéliarde ou normande fournit au moins 30 à 35 000 litres de lait commercialisé. Mais il est difficile d'échapper au système charolais. Chacun ici est très attaché à la race charolaise. Les "petits" sont éblouis par les résultats prestigieux des grands éleveurs. La contrainte de la traite serait aussi un obstacle. Enfin il manque à peu près toute l'infrastructure (circuits de ramassage, laiteries coopératives), si bien que ce n'est guère qu'à proximité des villes que certains petits exploitants ont la possibilité de s'orienter vers une production laitière intensive.

C'est donc finalement des éléments d'évolution plutôt que de révolution qu'il convient de rechercher. Pour les petits exploitants, une production plus intensive est une condition impérative de la survie ; mais les moyens et les "gros" ont également tout intérêt à intensifier. Un certain mouvement se dessine en ce sens, appuyé par les services agricoles. Un premier moyen consiste à substituer en partie les prairies cultivées aux prairies naturelles : cette orientation est surtout conseillée pour les exploitations petites et moyennes. Il en va de même pour l'extension des surfaces consacrées aux céréales. Depuis quelques années certains exploitants dynamiques retournent une partie de leurs prés. Mais la prairie naturelle elle-même peut être grandement améliorée. Toutes les expériences montrent que le bilan financier d'une fumure équilibrée apparaît extrêmement positif : l'optimum est l'application d'une solide fumure phospho-potassique de base, suivie d'apports complémentaires d'engrais azotés. Le drainage donne souvent

de bons résultats : le rendement en herbe d'une prairie bien drainée peut être double de celui d'une prairie marécageuse ; un programme important est mis en oeuvre par le service d'utilité agricole et de développement de la chambre d'agriculture. L'irrigation peut se justifier également : elle se révèle particulièrement bénéfique les années sèches. Enfin, l'utilisation des pâturages tournants, sur les grandes exploitations, peut conduire à une progression du rendement en herbe de l'ordre de 50 %. Le service précédent prône l'application de ces différentes techniques dans le cadre d'une coopération, notamment par l'utilisation collective de machines. Ainsi peu à peu l'élevage morvandiau, conçu à l'origine pour les grandes exploitations, devient-il malgré tout plus intensif, sans pourtant l'être encore suffisamment pour assurer la survie des fermes les plus petites.

#### 4- Les AUTRES ELEVAGES : RETOUR en FORCE des OVINS

Si les chevaux sont comme partout en régression, il n'en va pas de même des ovins dont le nombre, après un long déclin depuis le 19e siècle, est passé à près de 50 000 en 1970. Le pourcentage des exploitations "faisant" du mouton est de 28 % en Morvan.

| <u>Cantons</u>    | <u>Nombre d'ovins</u> | <u>Nombre de moutons<br/>pour 100 hectares<br/>de S. A. U.</u> | <u>Nombre de porcins</u> |
|-------------------|-----------------------|----------------------------------------------------------------|--------------------------|
| Château-Chinon    | 10 700                | 67                                                             | 2 500                    |
| Moulins-Engilbert | 9 300                 | 51                                                             | 1 500                    |
| Lormes            | 5 400                 | 39                                                             | 4 600                    |
| Montsauche        | 2 500                 | 20,5                                                           | 1 400                    |

La densité est la plus forte dans les cantons herbagers, ce qui n'a rien de surprenant puisque les moutons sont souvent sur les pâturages les compagnons des boeufs, dont ils utilisent les "refus" ; les conseillers agricoles déconseillent les exploitations uniquement moutonnières ; certains préconisent un boeuf et quatre moutons sur deux hectares de pâture. Le Morvan est généralement en assez bonne position : les effectifs paraissent sous-estimés pour le canton de Montsauche. Le Morvan a en moyenne les plus petits troupeaux du Nivernais (troupeaux de moins de 50 brebis-mères), mais il a aussi les plus petites exploitations. Les races en expansion sont le berrichon, le texel, le suffolk, et surtout le mouton charolais. Suivant les cas, les éleveurs sont producteurs d'animaux maigres (dans le Morvan central et méridional), d'agneaux de cent jours vendus en mai à des emboucheurs sur des marchés dont le principal est celui de Sancoins ; d'autres poussent l'engraissement à sept-huit mois, et vendent leurs agneaux en août-septembre sur le marché parisien, ou aux bouchers et restaurateurs locaux. L'élevage ovin présente de nombreux avantages : il ne demande ni gros investissements, ni gros travail, sauf au moment de l'agnelage, vers février-mars, et le produit moyen est plutôt supérieur à celui obtenu pour les bo-

vins. Il est vraisemblable que le troupeau continuera à croître car, contrairement à une idée répandue, le mouton n'a pas de prédilection particulière pour l'herbe rase des plateaux calcaires secs.

Les porcins sont nombreux en Morvan, région productrice de pommes de terre, encore que l'utilisation des aliments industriels fasse de plus en plus de l'élevage du cochon un "élevage sans sol", plus ou moins indépendant du système de culture. Cet élevage peut être rémunérateur, à condition de tenir compte du fameux (et absurde) "cycle des prix", qui fait passer, environ tous les trois ans, les prix du porcelet du simple au double.

#### CONCLUSION : le MALAISE AGRICOLE

Il existe certes des millionnaires de l'agriculture, mais de nombreux petits et moyens exploitants, au-dessous de 70-80 ha, sont en difficulté et abandonnent. Depuis 1970, le nombre des exploitants a encore fortement diminué.

Les causes de cet exode ne sont pas purement économiques (la vétusté du logement, l'insuffisance des équipements en zone rurale, la difficulté pour les jeunes agriculteurs de trouver une épouse), mais elles le sont principalement. La solution par l'extensivité et la concentration du foncier (qui s'opère spontanément) vient naturellement à l'esprit. Mais outre qu'elle s'avère catastrophique sur le plan collectif puisqu'elle entraîne la désertification des campagnes, les organisations professionnelles la condamnent même du point de vue des comptabilités individuelles : "la poursuite de l'agrandissement de l'exploitation au détriment des exploitations marginales augmenterait le revenu brut par exploitation, mais provoquerait une diminution du revenu brut par hectare (qui est d'environ 400 F) et par travailleur".

#### Les ACTIVITES RURALES NON-AGRICOLES : le TOURISME

##### A- Les RURAUX NON-PAYSANS

Aux 18 et 19e siècles, l'immense majorité des ruraux étaient des paysans. Il n'en est plus de même aujourd'hui dans la plupart des pays industriels. En France, un rural sur deux n'est plus un paysan. Dans les campagnes morvandelles, les cultivateurs étaient encore plus nettement en minorité. Quelles sont donc les autres catégories qui peuplent les campagnes ?

a) Il faut d'abord rappeler l'importance des personnes inactives, spécialement des retraités. Plus peuplées globalement que les agglomérations urbaines, les communes rurales comptent moins de personnes actives. Le taux d'activité moyen en 1968 était de 35,5 % pour les campagnes, contre 38,7 % pour les villes. Comme la proportion de jeunes n'est pas supérieure, au contraire, ce sont les retraités et personnes âgées qui font la différence. A côté des agriculteurs âgés, il y a tous ceux qui se sont "retirés" à la campagne après une vie active passée à la ville. Leurs ressources sont généralement modestes ; ils vivent de petites pensions, à quoi peut s'ajouter une "bricole" (un travail d'appoint, un jardin). Si la plupart ont des attaches familiales dans le pays, d'autres ont été attirés par la possibilité de pouvoir y trouver une maison pour un prix relativement bas.

b) Parmi les personnes actives vivant dans les communes rurales, on en trouve relevant du secteur primaire (agriculture, forêts), d'autres employées dans le secteur secondaire (industrie et bâtiment), dans les commerces, dans les services publics et privés. L'industrie et les services sont loin d'être concentrés exclusivement dans les villes. Il est vrai que les emplois se rapportent au lieu de résidence et non au lieu de travail. Néanmoins, leur nombre suffit à montrer l'importance des activités non agricoles dans les campagnes et les bourgs.

c) Moins de la moitié des effectifs du secteur secondaire vivent donc dans des localités "rurales". On peut distinguer parmi eux plusieurs catégories : les artisans de village ; les ouvriers travaillant sur place, ou dans d'autres localités considérées comme rurales ; les ouvriers résidant à la campagne et allant travailler dans les agglomérations urbaines.

- Les artisans travaillent généralement au lieu même de leur résidence. Contrairement à des prédictions maintes fois réitérées et maintes fois démenties par les faits, certaines formes d'artisanat subsistent fort bien, ou même se développent. Un certain artisanat est effectivement en voie de disparition. Il s'agit des métiers de production concurrencés par la grande industrie, ou liés à des techniques agricoles dépassées : les sabotiers, maréchaux, forgerons... L'artisanat d'art n'a jamais eu une grande importance dans les campagnes morvandelles. Mais des activités comme la poterie, la ferronnerie d'art, se maintiennent, et certaines ont même été introduites récemment - tissage, céramique - qui trouvent un débouché dans le marché touristique. Des stages d'initiation à ces formes d'artisanat sont organisés chaque été au village de Savault, commune d'Ouroux. Diverses catégories sont en essor : d'une part l'artisanat de réparation (garagistes, mécaniciens, radio-électriciens, réparateurs de machines agricoles...), qui com-

plète souvent des activités de revente de produits industriels, d'autre part les métiers du bâtiment (maçons, charpentiers, couvreurs, plâtriers-peintres, plombiers...), stimulés par la mode des résidences secondaires. Les prix pratiqués par ces artisans de village, qui travaillent généralement seuls ou avec l'aide de quelques compagnons, sont en moyenne sensiblement inférieurs à ceux des "entrepreneurs" des villes ; on peut noter en revanche que la marche des travaux est plutôt lente, et que les délais promis sont rarement respectés. La civilisation rurale a ses bons comme ses mauvais côtés !

- Les ouvriers proprement dits habitant la campagne travaillent soit sur place -dans des carrières, des ateliers, de petites usines-, soit dans les bourgs et les villes voisines, dans un rayon qui peut atteindre 15 à 20 km. Pour comprendre le grand nombre, relativement, d'ouvriers résidant en milieu rural, il faut avoir présentes à l'esprit quelques considérations : le genre de vie mixte ouvrier-paysan est une vieille tradition ; il faut voir dans la persistance de ce genre de vie, plutôt qu'un atavisme, une assurance contre les bas salaires et les risques de crises, si fréquentes dans l'industrie morvandelle. L'industrie du Morvan requiert assez peu de travailleurs qualifiés : les campagnards feront l'affaire ; elle emploie peu de femmes ; celles-ci resteront au village ou à la ferme. Le développement de la motorisation privée, sous la forme de l'automobile ou de la molyette, rend plus aisé ce genre de vie fondé sur des déplacements quotidiens. Le temps pris par ceux-ci s'ajoute naturellement au temps de travail. Cependant, il faut moins de temps pour se rendre d'Arleuf à Château-Chinon que pour traverser l'agglomération parisienne. Ce sont plutôt les médiocres conditions de confort, surtout l'hiver (verglas), qui rendent ces déplacements pénibles à la longue. On a vu des maires de communes rurales où résident de nombreux "migrants quotidiens" s'inquiéter des programmes de construction dans les villes-centres ; car il ne fait pas de doute qu'un certain nombre de leurs administrés préféreront s'installer dans les H. L. M. urbaines.

- La main-d'œuvre industrielle d'origine rurale est surtout nombreuse dans le canton de Château-Chinon. Le fait qu'une usine moyenne puisse recruter dans un rayon de 10-15 km, comme autour de Château-Chinon, permet de penser que si chaque chef-lieu de canton en possédait une, la dépopulation rurale serait pratiquement enrayerée !

d) Le secteur tertiaire traduit surtout l'intensité de la vie de relations. Mais celle-ci ne se limite pas aux villes, pièces maîtresses de l'armature. A la base, quelle commune n'a pas son petit commerce, au moins son débit de boissons ? Au niveau plus sélectif apparaissent l'instituteur et le curé, et les commerces, au moins alimentaires, d'usage quotidien. Un degré de plus dans la sélection, et c'est le village-centre qui rayonne sur

les communes voisines, puis le bourg, avec son médecin, son pharmacien, son percepteur et ses gendarmes, ses commerçants qui commencent à se spécialiser et à employer des vendeuses, son notaire et sa banque, l'apparition d'une classe "bourgeoise", justement. Sait-on que ce secteur tertiaire emploie plus d'un tiers des actifs (souvent plus que l'agriculture), non seulement dans des cantons urbains comme celui de Château-Chinon, mais aussi dans des cantons purement ruraux et trop éloignés des villes pour qu'on puisse y soupçonner d'importants mouvements migratoires d'employés de bureau, comme celui de Lormes ?

## B- Le TOURISME : Les CENTRES d'INTERET

\*\*\*\*\*

Si la première fonction de la campagne reste de produire des denrées agricoles, on ne saurait oublier que s'affirme chaque jour davantage le rôle des zones vertes pour le délassément et les vacances des citadins. Quels sont les atouts des campagnes morvandelles en ce domaine ?

### 1- Le POTENTIEL TOURISTIQUE

Le Morvan n'a ni littoral ni haute montagne, mais il offre le charme de campagnes vertes et parcourues d'eaux vives. Les plaisirs seront d'abord ceux de la nature : la promenade, le camping, la pêche. Le citadin y apprécie aussi "la douceur du village", qui est souvent pour lui un retour aux sources ; son plaisir sera multiplié s'il consent l'effort de s'intéresser à nos communautés rurales, leurs traditions, leur folklore. Le potentiel "monumental" est loin d'être négligeable. L'amateur de vieilles pierres rencontrera, presque par hasard, de belles églises, romanes (généralement du 12e siècle) ou d'un gothique tardif (16e siècle), et quantité de châteaux, eux aussi peu connus, à l'exception de quelques-uns, plus prestigieux, qui sont les gloires du Morvan.

### 2- Le MORVAN TOURISTIQUE

Le Morvan est la région touristique par excellence. Plus que les monuments, ce sont les paysages et les sites (mais aussi les traditions, le folklore) qui intéressent dans cette région de moyenne montagne. Le guide Michelin accorde deux étoiles à l'ensemble du massif ; deux au Beuvray ; une à Château-Chinon, à Pannecière, aux Settons, à Saint-Honoré ; il mentionne en outre pour la partie nivernaise les barrages du Crescent et de Chaumeçon, Lormes, Dun-les-Places, les gorges de la Canche, La Rochemillay (site et château) ; de plus, la plupart des routes morvandelles sont soulignées du liseré vert qui symbolise les routes très pittoresques.

Le Morvan n'est pourtant pas sans défauts du point de vue touristique. L'été peut manquer de chaleur et d'ensoleillement : ce n'est pas tous les jours qu'on se baigne agréablement aux Settons. Inversement, l'hiver, l'altitude est insuffisante, même au Haut-Folin, pour permettre une pratique suivie du ski. "C'est une montagne aimable qui, pour un alpiniste, ne monte jamais bien raide". "Pour ceux qui préfèrent les pays montueux et fortement accidentés, le Morvan est une terre trop basse. Il n'a pas les agréments de sa laideur ; c'est un individu qui a l'épaule tournée, mais qui n'a pas le mérite d'être bossu". C'est en fait un admirable centre d'excursions, avec quelques hauts lieux connus et répertoriés, mais surtout une profusion d'endroits solitaires, "presque naturels" : petits bois de sapins, vastes hêtraies, landes de genêts, bords de ruisseaux aux eaux fraîches, avec parfois "un vieux moulin en ruine, absolument désert"... Une grande partie du charme du Morvan vient de sa végétation : raison suffisante pour ne pas traiter la vieille forêt sans ménagements, même si cela doit coûter quelques tonnes de pâte à papier à l'économie nationale. On sait la séduction qu'exercent sur les citadins scandinaves les forêts du Grand Nord ; à petite échelle le Morvan peut jouer un rôle comparable. Est-il besoin de dire que ce sont là -parure forestière, solitude, plans d'eau- des valeurs en hausse ?

Généralement diffus, le tourisme est plus spécialement concentré à Saint-Honoré et au lac des Settons. La station thermale sera décrite plus loin. En ce qui concerne les Settons, leur réputation dépasse le cadre régional. Par les attractions multiples (pêche, hors-bord, natation, promenade, ranch, parc zoologique), l'atmosphère de kermesse de ses abords, le raz de marée dominical des pique-niqueurs, le lac offre l'exemple rare d'un tourisme qui se hausse au niveau d'une petite plage océanique. Les beaux dimanches d'été attirent jusqu'à dix et quinze mille personnes. Les autres lacs artificiels sont moins fréquentés. On pratique la voile à Pannecière -mais les lâchers d'eau de l'E. D. F. entraînent des variations de niveau gênantes-, le motonautisme au Crescent, l'aviron, le canoë, le kayak sur le lac de Chaumeçon, comme d'ailleurs sur la Cure ou le Chalaux, rivières sportives. Alors qu'une petite foule se presse vers les Settons, un réservoir comme Saint-Agnan reste presque désert. Cela montre bien que le cadre naturel ne suffit pas, qu'il faut aussi l'aménagement et l'animation.

### 3- L'ANIMATION TOURISTIQUE

La propagande touristique en général est assurée par les syndicats d'initiative. La mise en valeur des forêts se fait par des balisages de sentiers, d'itinéraires équestres, la création d'aires de pique-nique, de réserves d'animaux sauvages. Suivant les cas, cette mise en valeur est l'oeuvre de particuliers ou de clubs privés, de municipalités ou d'organismes tels que l'Office National des Forêts ou le Parc régional. La valorisation des rivières et plans d'eau est l'oeuvre des sociétés de pêche, de clubs bénéficiant de subventions, des municipalités, des départements... L'animation culturelle se traduit par la mise en place d'expositions temporaires, parfois de haute valeur, et par la création de musées centrés sur un thème

principal : le musée des arts et traditions populaires de Château-Chinon avec une riche collection de costumes anciens. Un effort exemplaire d'animation globale est celui qui porte sur l'aménagement des Settons, et plus précisément de la presqu'île des Branlasses (rive droite), où, à côté de la base nautique, une construction nouvelle, "la Pagode", offre des possibilités de réunions et spectacles variés. Cela est d'autant plus heureux que les distractions, dans les campagnes morvandelles, sont plutôt rares et assez rustiques : bals du samedi soir, fêtes de village, ball-traps, concours de belotes... Si les piscines commencent à se répandre dans les bourgs et petites villes (Moulins-Engilbert, Saint-Honoré...), l'équipement en cinémas reste médiocre, quantitativement et qualitativement.

#### 4- Le PARC REGIONAL du MORVAN

La création du Parc naturel régional du Morvan, approuvée par un décret du 16 octobre 1970, a pour objet la mise en valeur de cette région, en particulier mais non exclusivement, du point de vue touristique. Le parc, qui a pour emblème le cheval au galop d'une ancienne monnaie éduenne, a réussi à s'imposer rapidement comme unité géographique et ethnographique. Il s'étend sur 64 communes des quatre départements bourguignons, soit 173 615 ha. Par ses dimensions, il vient ainsi au 6e rang des 22 parcs naturels.

La Nièvre est le département le plus concerné, avec 29 communes. Il faut d'ailleurs noter que le Parc ne s'étend pas sur tout le Morvan géographique. En sont exclus, outre le pays de Luzy, certaines communes de la bordure ouest, dont Lormes et Saint-Honoré, qui sont des "portes" du Parc. Le parc est géré par l'Association régionale du Morvan dont le siège est à Avallon. On sait que la réglementation des parcs régionaux est beaucoup moins contraignante que celle des parcs nationaux, dont certaines parties sont absolument interdites. Le but, ici, est de préserver au maximum, au bénéfice des citadins mais aussi des Morvandiaux eux-mêmes, de vastes zones d'air pur et de silence, ainsi que la qualité des sites. A cet égard, l'association régionale a pu mener déjà différents combats :

- elle s'est opposée à la création d'un nouveau réservoir de 300 ha envisagé dans la région de Dun-les-Places pour l'alimentation de Paris en eau potable qui, entre autres inconvénients, aurait présenté celui de faire disparaître le site célèbre du Saut du Gouloux ;

- elle a eu à protester contre l'utilisation abusive des défoliants déversés par hélicoptères, employés non seulement pour nettoyer le sous-bois, mais aussi, comme on l'a vu à Bazoches, pour faire place nette avant l'enrêsinement ;

- elle doit également empêcher le développement d'activités polluantes ou susceptibles d'enlaidir le paysage : problème de l'exploitation de la fluorine envisagée par Péchiney dans la région de Vézelay.

L'association régionale a entrepris un programme assez ambitieux d'équipement et d'animation, qui vient s'ajouter aux réalisations déjà existantes ou prévues, financées par les collectivités locales. On peut citer parmi les principales réalisations :

- l'aménagement des forêts domaniales : amélioration des routes forestières, signalisation, création d'aires de stationnement et pique-niques ; installation de vastes enclos pour l'observation des animaux sauvages : chevreuils en forêt de Breuil-Chenue (Dun-les-Places), sangliers en forêt d'Anost et daims dans la forêt Au Duc, ces dernières respectivement en Saône-et-Loire et dans l'Yonne ;

- l'aménagement de maisons forestières en centres d'accueil et refuges-dortoirs. La plus connue est la maison de Breuil, consacrée à la connaissance de la forêt et de sa faune ; elle accueille les excursionnistes ou des stagiaires scientifiques. Un autre "refuge" est celui de la Croisette, en forêt de Saint-Prix. Une maison-musée doit être installée à Saint-Brisson, commune du Morvan nivernais qui présente cette particularité d'être le centre géographique de la région Bourgogne ;

- l'encouragement des activités sportives (organisations de rallyes équestres, de compétitions de canoë-kayak sur le Chalaux et sur la Cure près de Dun-les-Places ; créations de parcours de pêche comme celui réalisé le long du Vignan...) et scientifiques : connaissance du milieu, non seulement physique mais humain (archéologie, histoire, géographie, folklore) ;

- la mise en place d'une propagande touristique : édition de dépliants, d'une revue (le "Courrier du Parc"), installation de centres d'accueil et de renseignements (à Autun, Avallon, Château-Chinon, Châtillon-en-Bazois, Lormes, Luzy, Saulieu, Saint-Honoré et Vézelay). Il y a là une expérience nouvelle et intéressante d'aménagement global grâce auquel le Morvan devient plus riche, plus connu et plus fréquenté.

## C- Les TYPES de TOURISME et la FREQUENTATION TOURISTIQUE

La structure d'accueil classique, l'hôtellerie, souvent seule prise en considération par les statistiques, est loin d'être la plus importante.

### 1- L'HOTELLERIE

Dans leur grande majorité, les hôtels de campagne sont peu confortables et mal équipés. Ils sont en outre petits ; le nombre moyen de chambres par hôtel classé est de 13, contre 20 pour les hôtels urbains ; les hôtels

dits de préfecture (non classés) sont certainement encore plus petits. La clientèle qui fréquente les hôtels campagnards n'y effectue que de brefs séjours. A Saint-Honoré les séjours moyens sont beaucoup plus longs, comme dans toutes les stations thermales. Le tourisme hôtelier en Morvan est surtout un tourisme de passage ou de week-end. Pour les séjours plus durables, les vacanciers recourent à d'autres structures d'accueil, camping, colonies de vacances et, plus encore, locations et résidences secondaires.

## 2- STRUCTURES d'ACCUEIL POPULAIRES : CAMPING et COLONIES de VACANCES

Le tourisme en Morvan est en grande partie un tourisme populaire et social. Le Morvan accueille de nombreuses colonies de vacances, d'organismes sociaux, souvent parisiens. Le camping est indiscutablement une forme de tourisme populaire. Le camping à la ferme ou le camping "sauvage" sont possibles, mais la majorité de la clientèle préfère néanmoins les terrains aménagés : celui de Dun-les-Places accueille 80 campeurs, ceux des Settons 250, de Saint-Péreuse 120, Saint-Honoré 110.

3- Dans les campagnes, hôtels et campings sont moins fréquentés que les RESIDENCES SECONDAIRES.

On en comptait en 1968 : 1 150 dans le canton de Moulins-Engilbert (dont 614 à Saint-Honoré), 1 034 dans celui de Montsauche, 887 pour Lormes, 833 pour Château-Chinon.

Pour cent résidences principales en milieu rural, on compte 13,5 logements vacants mais 44,4 résidences secondaires (dans les cinq cantons nivernais y compris celui de Luzy, pour les seules communes rurales, 4 216 résidences secondaires, 9 499 résidences principales, 1 280 logements vacants). Si on fait abstraction du cas de Moulins-Engilbert, dont les résultats sont gonflés par la présence de Saint-Honoré, les cantons qui viennent en tête sont ceux du nord, Montsauche et Lormes, favorisés par la présence des lacs artificiels, la proximité relative de l'autoroute A 6 et peut-être aussi par la structure foncière : les maisons disponibles sont plus nombreuses dans les zones de petites propriétés.

L'acquisition de maisons de campagne par les citadins (dont les deux-tiers doivent bien être des "Parisiens") présente un intérêt certain. Autrement, combien de maisons supplémentaires tomberaient en ruines ? Les réparations font travailler les gens du pays. Les contacts entre citadins et ruraux, pour épisodiques et parfois superficiels qu'ils soient, sont bénéfiques pour les uns et les autres. Mais il y a des inconvénients. Ces maisons restent les volets clos dix ou onze mois de l'année. Il y a là un patrimoine immobilier sous-utilisé, alors que les logements peuvent faire défaut, en particulier quand une municipalité cherche à attirer une petite industrie.

#### 4- Les VACANCIERS chez l'HABITANT

Ils sont en majorité des parents ou amis, reçus à titre plus ou moins gracieux. Mais cela ne doit pas faire oublier la forte demande de locations en meublés, à la quinzaine ou au mois : environ quatre fois plus que l'offre qui comprend surtout des logements peu chers mais aussi peu confortables. Il faut noter enfin que les gîtes ruraux restent peu nombreux, et que la formule des locations chez l'habitant à la journée reste inconnue ; c'est pourtant là une forme d'accueil qui s'adapterait bien au cas du Morvan notamment.

En résumé, le tourisme en Morvan est un tourisme de passage le long de la Nationale 7, et ailleurs un tourisme de week-end ou de séjours d'été, qui s'adresse plutôt aux classes moyennes et modestes. Il est difficile de dire de combien se gonfle la population du Morvan au mois d'août : elle doit à peu près doubler, et les campagnes connaissent une animation inhabituelle. Entre le 15 juillet et le 1er septembre, les villages morvandiaux semblent renaître, les commerçants doublent au moins leur chiffre d'affaires, la circulation et les contacts s'intensifient, mais c'est pour retomber bien vite dans la léthargie de la morte-saison. Appoint utile, le tourisme ne saurait être le moteur du développement morvandiau.

#### V- L'INDUSTRIE (extraits)

\*\*\*\*\*

Le nombre total des personnes actives reste stationnaire, avec même une légère tendance à la diminution. Le solde des créations et des suppressions d'emplois industriels n'est qu'à peine positif, et insuffisant pour compenser les pertes de population active résultant du départ des agriculteurs. Le Morvan est une terre d'émigration pour les personnes actives, n'ayant que très peu d'industries à offrir.

#### A- La TRADITION INDUSTRIELLE

\*\*\*\*\*

##### 1- Les ORIGINES

##### 2- ESSOR de la GRANDE INDUSTRIE au 19e siècle

##### 3- VICISSITUDES du 20e SIECLE

En 1922, c'est une initiative locale qui donne naissance à l'usine de chaussures "Morvan" de Château-Chinon. En 1960, la fabrique de bas Bégy (aujourd'hui Dim-Rosy), déjà installée à Nantes et Autun, s'implante à Château-Chinon.

## B- L'INDUSTRIE ACTUELLE

\*\*\*\*\*

### 1- Les CONDITIONS

- matières premières et sources d'énergie
- position et voies de communication
- main-d'oeuvre : quantité et qualité, cadres et chefs d'entreprise
- structures d'accueil : zones industrielles, aides de l'Etat, logement
- l'"image de marque"

### 2- CARACTERES GENERAUX : SECTEURS et STRUCTURES

- principaux secteurs d'activité
- taille des établissements
- répartition géographique

Les établissements industriels dépendent de sièges sociaux extérieurs au Morvan. Cette dissociation entre unités de production et de gestion limite le nombre d'emplois qualifiés dans le Morvan. Cette sorte de colonialisme économique est encore plus dangereux dans les cas où l'usine morvandelle n'est qu'un des établissements parmi beaucoup d'autres dépendant d'une grosse société.

|                                   |                    |     |
|-----------------------------------|--------------------|-----|
| Dim-Rosy, Château-Chinon          | (effectif en 1974) | 320 |
| Chaussures Morvan, Château-Chinon |                    | 320 |

### 3- PRINCIPALES INDUSTRIES et LOCALISATIONS

A Château-Chinon, Dim-Rosy (qui a repris Bégy en 1972) emploie 350 salariés, dont plus de la moitié de femmes, à la production de collants et bas sans coutures. L'usine n'a pas été touchée par la restructuration du groupe, contrairement à certains ateliers de Saône-et-Loire. La manufacture de caoutchouc Morvan (50 000 m<sup>2</sup>, dont 17 200 couverts) est plus spécialement orientée vers le caoutchouc pour chaussures : semelles, talons, plaques destinées aux cordonniers et fabricants de chaussures, compounds à base de caoutchouc thermoplastique pour la fabrication de semelles. "Morvan" produit en outre des chaussures de toile à semelage caoutchouc, type baskets, tennis, chaussures de brousse, et des moulages spéciaux tels que masque à gaz. Environ 30 % de la production est exportée. Les effectifs, avec l'usine de Château-Chinon campagne dépassent 300 personnes, dont un tiers de femmes.

La moitié environ de la population active de la petite ville est employée dans l'industrie, et une partie de la main-d'oeuvre est recrutée

dans un rayon d'une quinzaine de kilomètres, depuis Arleuf, Saint-Hilaire, Châtin ou Corancy.

Les industries dispersées dans le Morvan sont peu nombreuses et peu importantes. Le travail du bois est représenté par de petites entreprises à Brassy, Ouroux, Moux, Rémilly. Parmi les industries alimentaires, on citera la charcuterie industrielle d'Arleuf. Une petite entreprise textile existe à Moux. Un atelier de mécanique est présent à Dun-les-Places. A Arleuf, une entreprise de transformation des matières plastiques et de confection emploie près de 100 personnes. Le bilan d'ensemble est donc modeste. Néanmoins, certains centres secondaires s'industrialisent, comme Lormes.

## C- PROBLEMES et PERSPECTIVES

\*\*\*\*\*

### 1- PROBLEMES de l'EMPLOI

- problèmes quantitatifs
- problèmes qualitatifs
- problème de l'emploi féminin
- salaires, conditions de vie ; les ouvriers-paysans

Le genre de vie mixte ouvrier-paysan est une tradition ancienne du Morvan. Les implantations industrielles de la fin du 19e siècle et du 20e siècle dans les bourgs ou dans de petites villes immédiatement cernées par les campagnes (Château-Chinon...) ont propagé ce genre de vie, qui s'est encore développé avec l'essor de la motorisation privée. Dans certains cas, l'"exploitation" se borne à un jardin ; dans d'autres, il s'agit d'une véritable exploitation agricole, avec une ou quelques vaches. La femme s'en occupe, pendant que l'homme travaille en usine. Ou bien ce sont les parents qui restent sur l'exploitation, les enfants célibataires travaillent au dehors mais revenant pour "donner un coup de main".

Les motivations sont en partie d'ordre psychologique (l'"atavisme rural", le refus de l'univers des H. L. M., l'attachement à la propriété individuelle, au jardin), mais les principales causes sont finalement d'ordre économique : la nécessité d'un revenu d'appoint, de ne pas payer de loyer (ou un loyer très faible), de se nourrir à meilleur compte. Le genre de vie mixte est aussi une assurance contre l'instabilité des entreprises et les risques de chômage. Cependant, les véritables ouvriers-paysans (par opposition à ceux qui, tels les employés, peuvent avoir une résidence suburbaine ou péri-urbaine et faire du jardinage par délassément) ne se recrutent pas également dans toutes les catégories de travailleurs, mais principalement parmi les ouvriers d'usine les moins qualifiés ; en ce sens, leur grand nombre peut être interprété comme un signe de sous-développement industriel relatif.

## 2- CONDITIONS d'un REDRESSEMENT

- responsabilités : de l'Etat, du "système capitaliste", locales
- nécessité de nouveaux emplois
- objectifs prioritaires : amélioration des voies de communication, politique plus hardie de zones industrielles, développement de l'enseignement technique et professionnel, "marketing" des villes et du département.

## VI- La VIE de RELATIONS et les VILLES

\*\*\*\*\*

Les villes sont les piliers de la vie de relations, les voies de communication, les supports matériels de leur rayonnement. A partir des villes s'organisent des espaces fonctionnels (zones d'attraction, zones d'influence), assez indépendants des "régions naturelles". La localisation périphérique des villes morvandelles explique que le Morvan soit l'objet d'attractions centrifuges qui portent atteinte à son unité.

### Les COMMUNICATIONS

\*\*\*\*\*

#### A- Les ROUTES

\*\*\*\*\*

Le Morvan reste un obstacle. Au 19<sup>e</sup> siècle, on le contournait mais on ne le traversait pas. "Cette contrée au coeur de la France était une véritable impasse pour les pays voisins, une sorte d'épouvantail pour le froid, la neige, les aspérités du terrain, la sauvagerie des habitants, un vrai pays de loups dans lequel le voyageur craignait de s'égarer", pouvait écrire Dupin en 1853, qui connaissait d'autant mieux ce dont il parlait qu'il a été en fait le créateur du réseau routier morvandiau. La première route nationale entre Nevers et Dijon, par Lormes et Saulieu, fut ouverte en 1838 ; la première diligence passa à Montsauche en 1847. Aujourd'hui, cette route (ex N 77 bis) n'a plus qu'un intérêt touristique. Les sinuosités sont telles que la vitesse moyenne tombe en dessous de 50 km/h ; le trafic est inférieur à 500 véhicules.

La route par Château-Chinon, ouverte en 1858, reste l'itinéraire le plus direct vers Autun (103 km) et donc vers Dijon (189 km) ; mais elle se hisse à 680 m au col des Pasquelins vers Arleuf et est fréquemment verglacée ou enneigée en hiver. Le trajet Nevers-Autun requiert 1 h 30, et ni le tracé ni le profil de cette route D 978<sup>ne</sup> se prêtent à la circulation des poids lourds (10 % du trafic). Le nombre des véhicules est pourtant plus élevé en Morvan (3 000 entre Château-Chinon et Autun) qu'en Bazois. Le Conseil régional de Bourgogne a décidé (janvier 1975) d'accorder des crédits, pour la modernisation de cette route.

Un itinéraire de contournement du Morvan par le nord relie Bourges à Dijon par Avallon. Un autre accès à la Bourgogne contourne au contraire le Morvan par le sud, empruntant en partie le tracé de l'ancienne voie romaine qui reliait Nevers à Chalon par Saint-Honoré, le Beuvray et Autun. La route offre un tracé tourmenté à travers les collines granitiques du pays de Luzy.

La région de Bourgogne, associée au département, procède aux premiers travaux de modernisation de la D 978, vers Dommartin : élargissement à 7 m, courbes portées à 240 m de rayon.

#### B- Les CHEMINS de FER \*\*\*\*\*

Un petit trafic marchandises -un train par jour dans chaque sens- subsiste sur l'embranchement de Tamnay (sur Corbigny-Cercy) à Château-Chinon, ouvert tardivement, à la fin du 19e siècle. Cette ligne, exploitée par la C. F. T. A., survit essentiellement à cause du trafic des bois.

#### C- Les AUTRES MOYENS de TRANSPORT \*\*\*\*\*

La Voie d'Eau : le canal du Nivernais, entrepris par l'Etat en 1784, d'abord dans la section nord pour assurer le trafic des bois vers Paris, ne fut achevé qu'en 1842, par une société privée, après qu'un terrible éboulement ait enseveli 150 bagnards affectés à la construction du tunnel central. Alimenté dans sa partie centrale par les étangs de Vaux et de Baye et par la rigole de Montreuillon dérivée de l'Yonne, il franchit en effet la ligne de partage des eaux par un bief de 4,5 km, dont un tiers en souterrain, près de la Collancelle ; il relie Decize à l'Yonne navigable à partir d'Auxerre, mais ses 112 écluses (sur 178 km) le rendent peu apte à la navigation commerciale ; celle-ci ne subsiste que dans les biefs nord et sud ; la plus grande partie n'est plus utilisée que pour la navigation de plaisance.

#### L'ARMATURE et les FONCTIONS URBAINES \*\*\*\*\*

Du hameau à la métropole, l'habitat des hommes est un continuum, et il est arbitraire d'y établir des coupures trop tranchées. En particulier, la limite entre le bourg et la petite ville est assez indécise.

#### A- La FONCTION COMMERCIALE \*\*\*\*\*

La hiérarchie des villes, classées d'après l'importance de leur popula-

tion commerciale, diffère parfois sensiblement de celle obtenue à partir du classement démographique. Les employés de ce secteur représentent en effet plus du cinquième de la population active à Luzy.

## 1- TYPES d'ACTIVITES COMMERCIALES

### a) Le commerce des produits agricoles

Le commerce des céréales est dominé par les coopératives. Des silos coopératifs sont implantés : tous les cantons en ont au moins un, sauf Château-Chinon. Il existe un négociant en céréales à Lormes. Les foires conservent une grande importance dans certains bourgs : les principales sont celles des localités qui jalonnent le contact Morvan-Bazois : Moulins-Engilbert. Les grandes transactions sont celles du printemps et de l'automne. À une foire moyenne, Moulins-Engilbert reçoit un millier de têtes, entre bovins, porcs et moutons. L'attraction des foires est assez indépendante de la taille des localités, comme de leur rayonnement commercial ordinaire : Luzy reçoit en moyenne 300 bovins.

Aux grandes foires, les acheteurs viennent non seulement du Centre, mais du Bassin Parisien, de la Normandie ou du Nord, de Belgique et même d'autres pays du Marché Commun. Cependant, le principal marché du bétail est celui qui se tient le mercredi à Sancoins (dans le Cher). Depuis longtemps, Sancoins fixe en partie les cours pour tous les élevages de la région du Centre, veaux, gros bovins, moutons, volailles. Chaque semaine, on y traite en francs, mais aussi en florins, pesetas, marks, couronnes et livres. Ce marché a vu son importance s'accroître considérablement depuis l'ouverture du parc des Grivelles, d'intérêt véritablement européen, le 3 juillet 1974. En 5 heures, dix mille animaux, toutes catégories confondues, peuvent y être accueillis, négociés et expédiés (par la route ou le rail, à partir de Saint-Pierre-le-Moutier). Dans les deux premiers mois qui ont suivi son ouverture, le marché des Grivelles a reçu 24 500 moutons, plus de 11 000 veaux et 8 500 bovins adultes (en majorité des animaux gras) : soit, pour cette dernière catégorie, environ mille par semaine, 300 de plus que prévu. La fermeture de la Villette, le 15 mars 1974, explique une partie de ce succès.

Pourtant, les abattoirs du Morvan ne travaillent guère que pour le marché local. Pour les légumes, fruits, fleurs, volailles, produits divers de la ferme, chaque village-centre, chaque bourg, chaque ville, a son marché, au moins hebdomadaire.

### b) Les commerces de gros

La tendance est à la concentration. Le nombre des emplois diminue, mais moins rapidement que celui des points de vente. Les plus touchés sont les grossistes et semi-grossistes des bourgs, principalement dans les secteurs de la mercerie, de la droguerie, de l'épicerie.

c) Les commerces de détail

Là aussi, le nombre des points de vente diminue, en particulier dans les villages, mais aussi dans certains vieux quartiers des villes. La cause en est tantôt l'exode rural, tantôt la concurrence des grands magasins et super-marchés. Les commerces non alimentaires sont plus spécialement urbains.

Le nombre et la diversité des commerces contribuent à déterminer la place d'une localité dans la "hiérarchie". Aujourd'hui, de nombreuses communes rurales n'ont plus du tout de commerces, beaucoup ont seulement un débit de boissons ; d'autres villages ont un équipement réduit : boucherie, boulangerie, épicerie, ou simplement un de ces trois commerces. Ce sont les commerçants des villages-centres qui assurent le ravitaillement des communes voisines par les tournées.

Le niveau supérieur est celui du bourg, dont l'équipement commercial ne diffère pas fondamentalement de celui de la petite ville. Les commerces alimentaires y sont plus nombreux, plus diversifiés, plus spécialisés. La charcuterie peut se séparer de la boucherie, la pâtisserie prendre le pas sur la boulangerie, les épiceries commencent à se spécialiser (épicerie-primeurs par exemple). Un certain choix est possible pour les produits d'usage quotidien. Les autres commerces s'enrichissent d'une partie de la gamme suivante : pharmacie, bazar, droguerie, librairie, horlogerie-bijouterie, articles photo, magasin de chaussures, quincaillerie, marchand de charbon et mazout, plus rarement : meubles, radio-télé, articles électro-ménagers, cycles, appareils de chauffage...

Les commerces les plus sélectifs sont loin d'être représentés dans toutes les villes : confiseurs, fleuristes, bijoutiers, fourreurs, ainsi que différents commerces spécialisés : ganteries, parapluies, articles de bureau, articles de chasse, concessionnaires automobiles, opticiens, épiceries fines... Pour les achats de produits qui ne sont pas commercialisés dans les villes proches, ou pour lesquels le choix est insuffisant, les habitants du Morvan nivernais peuvent se rendre dans des villes extérieures : Autun, depuis la région de Château-Chinon. En l'absence de métropole régionale suffisamment proche et attractive, les biens et les services les plus rares sont demandés directement à Paris.

d) Les formes les plus modernes du commerce sont représentées par les magasins à succursales multiples, les libres-services. Deux grandes sociétés à succursales multiples étaient solidement implantées : les "Docks" et les "Economiques Troyens" ; elles se sont rapprochées pour donner naissance aux "Economiques Troyens et Docks réunis", mais continuent à gérer leurs magasins sous les raisons sociales antérieures. Il existe un super-marché à Château-Chinon.

## 2- BANQUES et ASSURANCES : COMMERCE de l'ARGENT

La banque est présente dans tous les chefs-lieux de cantons (deux banques à Château-Chinon, à Moulins-Engilbert, à Luzy), mais aussi à Ouroux et Saint-Honoré-les-Bains.

## 3- L'HOTELLERIE et les ACTIVITES LIEES au TOURISME

Le Morvan est la région touristique par excellence. Mais ce n'est pas "la montagne des palaces". En 1964 "une chambre d'hôtel sur trois n'avait pas l'eau chaude, une sur deux n'avait pas le chauffage central, une sur huit était sans eau courante". On comprend que la clientèle soit modeste.

En mettant à part Saint-Honoré, on recense en 1974, 66 hôtels dans 28 communes. Sur ce nombre, treize seulement sont classés, avec 197 chambres. Le principal centre est Montsauche (7 hôtels, dont 3 classés avec 56 chambres) à cause du lac des Settons. Château-Chinon, Luzy, Moulins-Engilbert (2 hôtels classés), Moux (4 hôtels, des restaurants réputés), Lormes (8 hôtels, dont un classé), Ouroux (4 hôtels, dont un classé)... ont une activité touristique qui n'est pas négligeable. En Morvan, il n'est guère de commune qui ne possède au moins un hôtel, un restaurant ou une auberge de confort, rustique. Pour des prix raisonnables, on y trouve la rosette, le jambon de pays, l'omelette savoureuse, le fromage blanc.

Mais le principal centre est Saint-Honoré : 16 hôtels, généralement vastes, 450 chambres, dont 9 hôtels classés avec 282 chambres, y compris un trois étoiles, sans parler des possibilités de location chez l'habitant et des nombreuses colonies de vacances et maisons d'enfants. La station doit à la faille bordière du Morvan la présence des eaux sulfureuses et ammoniacales qui font sa réputation. Les trois sources de la Garenne, des Romains et de la Crevasse, qui sourdent des arkoses, fournissent près d'un million de litres par jour, entre 24 et 30°. Déjà connues des Romains qui fréquentaient Aquae Nisinaei sur la route d'Autun à Nevers, les eaux, après un long abandon, furent de nouveau exploitées régulièrement à partir de 1837 ; l'établissement thermal actuel fut fondé en 1854 par le marquis Antoine d'Espeuilles.

Les eaux de Saint-Honoré conviennent particulièrement au traitement des affections des voies respiratoires, asthme, bronchite, bronchite chronique. La station soigne beaucoup d'enfants, mais aussi des adultes auxquels elle offre des distractions (casino : théâtre, cinéma, dancing, jeux, piscine, tennis, équitation, manège et promenades, tir aux pigeons...) et la possibilité d'excursions intéressantes en Morvan.

Saint-Honoré est une station qui "monte". Elle se classe parmi les vingt premières stations françaises, et a reçu près de 7 000 curistes en 1974, sans parler des nombreux excursionnistes.

#### 4- Les ZONES d'ATTRACTION COMMERCIALE

Luzy (2 598 habitants) exerce une attraction sur 3 800 clients théoriques, provenant d'une zone de 25 communes de la Nièvre et de la Saône-et-Loire, avec un coefficient d'attirance moyen de 33 %. La zone d'attraction supérieure à 25 % couvre la totalité du canton.

Château-Chinon (2 578 habitants) attire 3 800 clients extérieurs, depuis une zone de 10 600 habitants qui correspond pour l'essentiel à son propre canton et au sud de celui de Montsauche. Sur le plan commercial, la sous-préfecture ne rayonne donc que sur une petite partie du Morvan.

Le Morvan nivernais subit l'attraction de villes extérieures au département de la Nièvre. Saulieu (Côte-d'Or, 3 303 habitants) exerce une attraction très forte (plus de 50 %) sur quelques communes du canton de Montsauche : Saint-Agnan, Saint-Brisson, Alligny-en-Morvan, et encore forte (plus de 25%) sur celles de Gouloux, Moux et Montsauche même. Avallon (Yonne, 6 846 habitants, forte attraction extérieure 13 000 clients théoriques) exerce une attraction supérieure à 25 % sur les communes de Saint-André-en-Morvan, Saint-Martin-du-Puy, Bazoches, Empury, Chalaux, Marigny-l'Eglise, et de plus de 10 % sur les autres communes du canton de Lormes et sur Saint-Agnan. Autun (20 286 habitants, 9e rang commercial en Bourgogne) exerce une attraction remarquablement étendue sur une partie du Morvan nivernais : plus de 25 % sur tout le canton de Montsauche, sauf les deux communes les plus septentrionales, malgré la distance (Autun - Montsauche 45 km), sur les communes de Corancy, Lavault-de-Frétoy, Arleuf, Fâchin, Glux (canton de Château-Chinon), Poil, Larochemillay, Millay (canton de Luzy) ; plus de 10 % sur Château-Chinon et les communes voisines, Moulins-Engilbert (à 53 km), une grande partie des communes du canton de Luzy.

#### B- Les SERVICES \*\*\*\*\*

##### 1- CARACTERES GENERAUX

Les activités tertiaires autres que les commerces, banques, assurances, constituent les "services" ; en sont exclus les transports, étudiés précédemment.

L'employée de maison y côtoie le fonctionnaire ou les membres des professions libérales.

## 2- DISTRIBUTION GEOGRAPHIQUE

### a) Prépondérance des villes

Comme pour les commerces, le nombre et la qualité des services contribuent au rayonnement et au classement des localités, urbaines ou rurales. Au niveau élémentaire, les petites communes ont une mairie, qui emploie à temps partiel un secrétaire de mairie, un cantonnier, mais elles n'ont ni école, ni poste, ni église régulièrement desservie. La présence simultanée d'au moins un médecin, un pharmacien, un vétérinaire, un notaire, l'existence d'un corps de sapeurs-pompiers, voire d'une gendarmerie, d'une perception, d'un C. E. S., définissent le niveau des bourgs bien équipés, souvent des chefs-lieux de canton. Entre les deux, se situe le niveau des villages-centres.

### b) Part des services dans les activités urbaines

Château-Chinon a un effectif global de 320 personnes, ce qui représente 29,4 % des actifs, dont 196 pour les services publics et administratifs. Elle est la ville de la Nièvre où les services sont proportionnellement les plus étoffés.

## 3- MISE en PLACE de l'ARMATURE ADMINISTRATIVE

### a) Naissance d'un département

Le département de la Nièvre a été formé pour l'essentiel par les territoires du duché de Nivernais et du comté de Château-Chinon. L'autorité des ducs de Nevers ne s'étendait pas sur la totalité du territoire départemental actuel : la seigneurie de Château-Chinon, qui s'étendait sur une grande partie du Morvan central et septentrional, avec les relais de Lormes, Gien-sur-Cure, Brassy, relevait directement de la Couronne et avait ses maîtres propres : successivement les maisons de Brienne (au 14<sup>e</sup> siècle), de Bourbon, de Bourgogne, d'Autriche, de Longueville-Orléans, de Savoie-Carignan, puis, à partir de 1719 les Mascrary, d'origine marchande, qui conservèrent le comté jusqu'à la Révolution.

L'administration royale était représentée par le bailliage établi sous Philippe-Auguste à Saint-Pierre-le-Moutier, avec lequel le bailliage ducal de Nevers entraînait fréquemment en conflit ; le territoire était partagé entre quatre généralités ; Château-Chinon et les terres de la rive droite de l'Yonne dépendaient de celle de Paris.

La constitution du département n'alla pas sans difficultés. Il fut aussi question d'un département du Morvan, dont le chef-lieu aurait été Autun, et les sous-préfectures, Saulieu, Avallon, Château-Chinon. L'opposition de Château-Chinon, qui se prononça de façon assez inattendue pour Nevers et la Nièvre, fit échouer ce projet.

b) Choix des villes maîtresses et des relais administratifs

Le choix de Nevers comme chef-lieu ne fut pas contesté. La désignation des autres centres administratifs devait être plus laborieuse. En 1790, le nombre des districts, primitivement fixé à quinze, était ramené à neuf, dont Château-Chinon et Moulins-Engilbert. Ensuite, la réforme de l'an VIII substituait quatre arrondissements aux districts précédents. En Morvan, la promotion de Château-Chinon se heurta à l'hostilité du district de Moulins-Engilbert. Les consuls pensèrent tourner la difficulté en faisant de Château-Chinon le siège de la sous-préfecture et de Moulins celui du tribunal. En fait, Château-Chinon finit par obtenir le tribunal en 1810.

Les communes rurales sont généralement assez vastes, surtout en Morvan.

4- PRINCIPAUX SERVICES PUBLICS et ADMINISTRATIFS

La justice est représentée, pour le droit commun, par un tribunal d'instance à Château-Chinon (un magistrat). Les services fiscaux emploient 23 personnes à Château-Chinon, dont 11 femmes.

5- Les SERVICES de SANTE

L'hôpital de Château-Chinon a 151 lits. L'hospice de Moulins-Engilbert a 135 places, celui de Luzy 90. Lormes a un hôpital de 124 lits, ancien "hôpital rural". Une maternité existe à Luzy.

6- L'ENSEIGNEMENT

En zone rurale, le principal problème est celui des fermetures d'écoles, qui deviennent inéluctables lorsque la population scolaire tombe en dessous d'un niveau minimum. Le maintien d'une école deviendra peut-être d'ici quelques années un critère pour la délimitation des villages-centres. La contre-partie est la nécessité du ramassage scolaire.

Luzy (524 élèves), Château-Chinon (512), Moulins-Engilbert (432), Lormes (244), Montsauche (212) ont un C. E. S. Le C. E. T. de Château-Chinon a 201 élèves, dont 132 internes. Les élèves du Morvan nivernais doivent poursuivre leurs études, au-delà de la troisième, à Autun, Avallon ou Nevers.

## 7- La PRESSE, les ACTIVITES CULTURELLES et RECREATIVES

Les journaux lus sont le Journal du Centre, l'Yonne républicaine, le Courrier de Saône-et-Loire. Château-Chinon a une Maison des Jeunes et de la Culture, une salle de cinéma.

L'été, la campagne s'anime par les fêtes de villages, modestes ou réputées. Parmi les distractions à caractère sportif, on citera, outre la pêche et la chasse, la natation en piscine ou en rivière, la voile (aux Settons...). Un complexe récréatif et sportif est celui de la base des Branlasses aux Settons, qui présente l'été des spectacles de cabaret. Saint-Honoré offre des distractions variées : casino, piscine, cinéma, indispensables d'ailleurs à une station thermale éloignée de toute ville. L'infrastructure des distractions reste insuffisante, notamment en ce qui concerne les cinémas en milieu rural et même dans les petites villes où le programme unique est bien souvent médiocre.

## 8- Le CLERGE

Si nous lui consacrons quelques lignes, c'est parce que la présence d'un prêtre à demeure signale désormais au moins le niveau de village-centre.

## C- Les TYPES de VILLES et l'ORGANISATION de l'ESPACE

Sur 1 092 actifs (42,3 % de la population), Château-Chinon compte 43,7 % de femmes ; le secteur secondaire emploie 47,4 % des actifs, pendant que le secteur tertiaire en emploie 50,7 %, dont 18,4 % pour les commerces, 29,4 % pour les services et 3 % pour les transports. Les femmes représentent une part importante de la population active du fait des industries faisant appel à une main-d'oeuvre féminine.

Le dessin des lignes d'autobus exprime de façon synthétique l'aire d'influence d'une ville et ses relations de voisinage. Château-Chinon a des services réguliers pour Anost et Autun, Châtillon-en-Bazois et Nevers, les Settons et Montsauche, Pannecièrre ; Corbigny pour les Settons, Saulieu, Clamecy, Nevers ; Avallon pour Dun-les-Places, Lormes ; Saulieu pour les Settons et Dun-les-Places.

A une échelle plus petite, les migrations quotidiennes du travail sont un élément de structuration de l'espace. Elles sont relativement simples autour de Château-Chinon, centre isolé, qui recrute dans un rayon de 10 à 25 km.

Le Morvan (environ 40 000 habitants) n'a pas de centre susceptible d'assurer son unité comme espace fonctionnel. Il est morcelé entre les petites zones d'influence de Château-Chinon (environ 10 000 habitants), Luzy (10 000), Corbigny, Avallon, Saulieu, partiellement supervisées par la zone d'influence d'Autun. Sous-urbanisé, à l'écart des villes importantes, le Morvan s'émiette en cellules presque autonomes, qui évoquent la France d'ancien Régime.

#### ASPECTS des VILLES MORVANDELLES

Petites, elles offrent un air de ressemblance ; elles appartiennent à une même famille. L'aspect est souvent modeste. La plupart sont anciennes, et conservent de leur passé quelque tour et quelque pan de murailles, de vieilles maisons, des monuments parfois glorieux, des rues étroites vite encombrées par l'animation du jour de marché. Les bourgs imitent les façons et la physionomie des villes ; aussi bien ne sont-ils parfois que des villes déchues. D'autres aspirent à ce rang de ville que leur confèrera une population de 2 000 habitants agglomérés. De toute façon, il n'y a jamais de coupure absolue.

#### BOURGS et VILLES du MORVAN

MONTSAUCHE, à 650 m, sur les pentes sud du signal du même nom, est surtout connu comme point de départ de l'excursion des Settons (le hameau des Settons, formé d'hôtels et de chalets, est à 4 km au sud, sur le territoire de la commune ; aussi trouve-t-on, à Montsauche même, quelques hôtels de tourisme. Le bourg souffre de son isolement, malgré sa position sur l'ex-nationale 77 bis, peu fréquentée sauf en été. C'est le plus petit des chefs-lieux de canton : 257 habitants agglomérés sur 855 dans la commune. Le centre, presque entièrement détruit par les Allemands en 1944 en représailles contre l'action des maquis (comme Dun-les-Places et Planchez), a été reconstruit dans le style traditionnel.

LORMES (1 610 habitants dont 1 168 agglomérés) est bâtie vers 420 m sur un replat de l'escalier de failles par lequel le Morvan tombe sur le bas-pays ; on découvre un point de vue étendu sur le Nivernais depuis la blanche église (du 19e siècle) qui couronne la montagne Saint-Alban à 470 m. Les ruisseaux affluents de l'Auxois doivent racheter une dénivellation de plus de 200 m sur 2 ou 3 kilomètres seulement, d'où la présence de gorges et de cascades comme celle de Narveau.

Lormes (Ulmus, l'orme) a été autrefois une ville et seigneurie assez considérable, partagée depuis le 14e siècle entre les élections de Vézelay

et de Château-Chinon, si bien qu'il y avait deux châteaux et deux justices. Mais des vingt-deux tours de l'enceinte, édiflée au 13e siècle, aucune ne subsiste.

Lormes est un gros bourg commerçant, possède certains services comme l'hôpital rural qu'on ne trouve pas à Corbigny, et est en outre un centre de séjour et d'excursions, en particulier vers les lacs de Chaumeçon et du Crescent. L'implantation toute récente d'un gros atelier de constructions électriques (en dépit de la médiocrité des routes d'accès et notamment de la route Corbigny-Lormes) devrait permettre de stabiliser la population.

SAINT-HONORE-les-BAINS (977 habitants, 732 agglomérés) se compose de deux parties : le Bourg, sur une colline, vers 300 m d'altitude, et les Bains, dans un vallon à l'ouest de celle-ci, vers 270 m. Le bourg, traversé par la "route buissonnière" (ex. N 485), dominé par l'église, comprend des maisons d'allure villageoise, quelques hôtels et commerces. Le quartier des Bains comprend le Parc, limité au nord et au sud par les routes de Rémilly et de Vandenesse, avec l'établissement thermal, la piscine et le casino, et une petite galerie marchande adossée aux premières pentes du Morvan, et des hôtels, villas, colonies de vacances, le tout assez agréablement dispersé dans la verdure.

La seule vraie ville du Morvan est CHATEAU-CHINON (2 751 habitants en 1968, 2 569 agglomérés). L'élément déterminant du site, surplombant la ville au nord, est la colline du Calvaire (609 m) qui revêt la forme d'un ovale allongé nord-sud, entre les vallées profondément encaissées de l'Yonne à l'est et du haut-Veynon à l'ouest : les dénivellations étant probablement dans l'un et l'autre cas d'origine tectonique. La haute butte porta successivement un oppidum gaulois, un castrum romain, puis un château féodal aujourd'hui disparus.

Sur le flanc sud, l'ex. N 78 se hisse en lacets à plus de 500 m sur les hauteurs entre Yonne et Veynon ; perpendiculairement, la route de Lormes (ex. N 444) longe le flanc ouest de la colline, au-dessus de la gare de marchandises et de la voie ferrée vers Tammay. L'origine de la ville est le bourg médiéval, fortifié au 13e siècle, né près d'un monastère fondé au 10e siècle à l'emplacement de l'actuelle place Saint-Christophe. La vieille ville étage ses maisons aux toits d'ardoise en amphithéâtre, sur les pentes sud de la colline, contournée par la promenade circulaire du Château, longue de deux kilomètres, aux 3/4 non urbanisée. De l'enceinte, il subsiste peu de choses : deux pavillons et deux tours rondes de la place Notre-Dame. La ville ancienne, en pente, vers 550-580 m, concentre les commerces (rue Notre-Dame, rue Gambetta) et les principaux édifices publics : sous-préfecture, mairie, tribunal.

Restée florissante jusqu'au milieu du 19<sup>e</sup> siècle, la capitale du Haut-Morvan connut ensuite une période de déclin. En 1881, elle était une des 27 villes de France dont la population avait diminué par rapport à 1851 : 2 613 habitants contre 3 121, et en 1901, elle ne comptait plus que 2 330 habitants. Les industries avaient disparu, l'isolement restait considérable malgré la construction, d'ailleurs tardive, de l'embranchement ferroviaire du P. L. M., les foires et marchés déclinaient.

Aujourd'hui, Château-Chinon connaît de nouveau une certaine prospérité. Celle-ci se fonde sur le tourisme (la petite ville est un excellent centre d'excursions, à proximité de Pannecière et des sommets du Haut-Morvan), un certain développement commercial, l'affirmation de la fonction régionale, et aussi l'industrialisation.

Depuis 1950, des quartiers nouveaux sont apparus. A l'ouest, des maisons neuves s'échelonnent en espalier au-dessus de la cuvette du Veynon. Un autre quartier ("le Gargouillat") s'est développé au sud, à proximité de la route de Luzy ; sur un espace plat, il regroupe des I. L. M., le C. E. S., la gendarmerie, la très moderne Maison des Jeunes et de la Culture. La qualité de l'architecture est assez remarquable ; c'est un compromis entre le style traditionnel (toits d'ardoises pentus) et une architecture imaginative, presque futuriste. On notera que ce sont les mêmes architectes qui ont réalisé la "Pagode" des Settons.

La capitale du "Morvan d'en bas" est LUZY (2 664 habitants dont 2 186 agglomérés), "au carrefour de trois provinces" : Bourbonnais, Bourgogne, Nivernais, en position très excentrée dans le département de la Nièvre.

Le site de la petite ville, bordée par l'Alène (261 m) est un bassin excavé dans les granites vers 260-300 m, bordé de hautes collines elles-mêmes sculptées soit dans le granite, soit dans les grès, poudingues et quartzites tournaisiens qui forment les hauteurs de l'ouest (passage de la RN 478, 346 m) et du sud-ouest (440 m à l'ouest de Saint-André). L'Alène ouvre un passage depuis la "cuvette" vers le nord et vers l'ouest, utilisé fidèlement par la voie ferrée Nevers-Etang, cependant que la route Decize-Autun prend quelques libertés par rapport à la vallée et ses nombreuses sinuosités.

De par sa position, Luzy a toujours été un lieu d'échanges privilégié (pour le bétail, les bois et autrefois les blés) et un centre de petite région. Par contre, le rôle touristique est faible. La ville n'a pas de monuments remarquables, et le bas-Morvan, trop éloigné de la région parisienne et des grands axes de communication, reste encore peu fréquenté. C'est un carrefour routier secondaire, d'où divergent en éventail des routes pour Château-Chinon, entre autres, mais celle-ci par la forêt de Gravelle n'a qu'un intérêt touristique).

Bien que ces routes soient en assez mauvais état, de profil et de caractéristiques médiocres, la proximité d'Autun et des centres industriels de Saône-et-Loire et la position sur la voie ferrée Nevers-Etang-le Creusot-Chagny ont permis une certaine industrialisation, encore fragile, et par voie de conséquence, une légère croissance de la population.

A partir de la place centrale, légèrement décalée au nord par rapport à l'axe Autun-Moulins, Luzy rayonne en étoile le long des principales routes affluentes : faubourg du Carrage à l'ouest, faubourg d'Autun au nord-est, de la Maladière au nord. Trois ensembles H. L. M. et quelques lotissements pavillonnaires soulignent la vitalité de la petite cité.

MOULINS-ENGILBERT, vers 220 m, au pied du Morvan, a pour site le confluent du Guignon et de la rivière des Garats. Les comtes de Nevers y possédaient un château, aujourd'hui démantelé et transformé en jardin public ; l'hôtel de ville est établi dans un ancien couvent du 17e siècle ; l'église, du 16e siècle, ancienne collégiale, est surmontée d'une tour carrée et d'une flèche élégante. Moulins fut autrefois une ville authentique, qui eut ses chances de devenir sous-préfecture ; elle n'est plus qu'une grosse bourgade (1 905 habitants, 1 091 agglomérés), chef-lieu de canton d'une région herbagère, aux foires réputées.

(Château-Chinon s'appelait Chinon-la-Montagne en 1793, Moulins-Engilbert Moulins-la-République).

#### Problèmes urbains

- logement
- circulation
- équipements collectifs
- problèmes financiers

## CONCLUSION

\*\*\*\*\*

Force est de constater l'insuffisante vitalité démographique et économique.

### 1- La SITUATION ECONOMIQUE

Le Morvan avait des bois immenses qui entraient chaque année de plus en plus dans l'approvisionnement de Paris... un grand commerce de bestiaux. La forêt n'a plus qu'un rôle économique réduit. Quant au bétail, il reste une des gloires du Morvan et il assure la fortune des grands éleveurs, mais aussi bien le problème général des prix et de l'organisation des marchés de la viande que l'extensivité des systèmes d'élevage et l'orientation prédominante vers la production d'animaux maigres, mettent en péril les petites et moyennes exploitations. Sans doute d'autres sources d'activité sont-elles apparues. Le Morvan a acquis une certaine vocation touristique ; diverses localités ont bénéficié, quoique de façon encore timide, de la décentralisation industrielle.

La situation démographique est extrêmement préoccupante : sous-peuplement, dénatalité, émigration des jeunes et des adultes jeunes, vieillissement, et, à nouveau depuis 1968, dépeuplement. Les campagnes comptent de plus en plus de retraités, d'autant que les exploitations agricoles disparaissent à un rythme nettement supérieur à la moyenne française. La croissance urbaine n'est pas en mesure de contre-balancer la dépopulation rurale. Les petits centres locaux stagnent.

Le revenu moyen par habitant en Morvan est environ les trois-quarts de la moyenne nationale, mais la moitié de la région parisienne. Le Morvan n'appartient pas à la France riche. Est-ce à dire qu'on peut parler de sous-développement ? Oui, sans doute, à condition de préciser qu'il s'agit d'un sous-développement relatif, régional, dans le cadre d'un pays riche, industriellement et économiquement développé.

### 2- ESQUISSES d'un INVENTAIRE : le MORVAN en situation difficile

Tout le Morvan nivernais, avec le canton de Luzy, ne compte guère plus de 35 000 habitants : soit une densité moyenne un peu inférieure à 20 habitants au kilomètre carré. Mais le dépeuplement est rapide : - 7,6 % de 1962 à 1968 pour les communes rurales de Château-Chinon, - 9,6 % pour celles du canton de Luzy, - 8,3 % pour l'ensemble du canton de Montsauche. "Les maisons se ferment, les champs se transforment en bois ou en friches, les bourgs se vident et l'exode atteint le point de non-retour. Ce qui est plus

grave : le Morvandiau a perdu la foi en son pays". Le bilan migratoire récent a pourtant été positif pour certaines communes de la partie nord du massif (cantons de Lormes et Montsauche), mais uniquement grâce à l'installation de retraités, sans doute en partie préparée par l'acquisition ou la conservation d'une résidence secondaire. Celles-ci sont en effet plus nombreuses dans le nord que dans le sud, plus isolé, plus ébigné de Paris et de l'autoroute.

L'agriculture est en difficulté. Les sols sont pauvres, les petites exploitations sont encore très nombreuses, le remembrement est à peine entamé. La forêt est souvent devenue un espace mort qui morcelle l'espace agricole. La polyculture traditionnelle recule au profit des herbages, moins productifs que dans le bas pays. Il faut plus de travail pour gagner moins. La plupart des fermes sont trop petites pour assurer un niveau de vie décent aux agriculteurs par l'élevage "naisseur" du charolais, éventuellement complété (de plus en plus) par l'élevage du mouton. Nombre de ces agriculteurs sont âgés, célibataires ou sans enfant pour reprendre la succession. Il faudrait des mesures spéciales pour venir en aide à l'agriculture morvandelle. Or le classement en zone de rénovation rurale a été jusqu'ici refusé, comme si cette région "était encore trop riche pour être secourue".

Le tourisme se développe, et il n'est pas douteux que le Morvan bénéficie sur ce plan de l'image de marque du Parc régional. On a prétendu parfois que le Parc n'apportait rien à la population de base et qu'il contribuait surtout à satisfaire l'égoïsme écologique des "Parisiens". Cela ne semble pas exact : le Parc apporte des "touristes" supplémentaires, dont la présence contribue à l'animation estivale et le cas échéant au maintien de certains commerces et services. Cependant, on perçoit clairement les limites du tourisme en Morvan, concentré sur une brève saison d'été, et qui intéresse une clientèle de gens modestes ; aussi bien l'animation culturelle que l'équipement hôtelier restent insuffisants. Géographiquement, le tourisme concerne principalement la moitié nord du massif, la plus accessible, celle qui possède les grands lacs et réservoirs, et sur laquelle les investissements du Parc ont été concentrés jusqu'à présent.

L'industrie n'est guère représentée qu'à Luzy et Château-Chinon. Pourtant, les industries de main-d'œuvre seraient souhaitables et d'ailleurs parfaitement compatibles avec le statut d'un Parc régional. Mais leur implantation se heurte à l'isolement, au sous-développement routier, postal, téléphonique, parfois à l'insuffisance de main-d'œuvre. Les deux petites villes industrialisées sont en lente croissance, mais leur rayonnement reste limité. La vie de relations est faible et diffuse, le Morvan est sous-urbanisé.

Nulle part le niveau de la consommation des ménages n'atteint la moyenne bourguignonne ; seul le canton de Luzy s'en approche devant celui de Château-Chinon. Le plus pauvre est celui de Montsauche, qui reste isolé et où les exploitations agricoles sont particulièrement morcelées.

### 3- La PERSONNALITE MORVANDELLE

En Morvan, le comté de Château-Chinon relevait directement de la Couronne, sans être davantage inclus dans la Bourgogne. On distinguait entre un Morvan bourguignon et un Morvan nivernais. Le Morvan, contraint de choisir, optera finalement pour la Bourgogne plutôt que pour la Loire.

On retrouve dans la campagne morvandelle les traces de l'ancienne civilisation rurale, en partie réaliste en partie religieuse, avec ses systèmes de valeur qui ont été fortement cohérents en leur temps. On admettra qu'en Morvan l'héritage a été particulièrement durable : indice de sociétés repliées sur elles-mêmes, mais aussi restées longtemps stables et solides.

### 4- Le MORVAN et la BOURGOGNE

- un rattachement contesté
- inconvénients
- y a-t-il d'autres solutions possibles ?
- Pour le maintien, amélioration réelle des communications souhaitable, juste répartition des crédits

### L'AVENIR du MORVAN

\*\*\*\*\*

- domaine agricole
- tourisme
- industrie
- établissement d'un plan routier
- maintien de sa personnalité